

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

B.D.I.C.

RÉSERVÉ À LA ZONE DES ARMÉES

L'Anniversaire du roi d'Angleterre

Le Président de la République a adressé au roi d'Angleterre, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, le 2 juin, la dépêche suivante :

C'est avec un vif plaisir que je saisiss l'heureuse occasion de l'anniversaire de la naissance de Votre Majesté pour lui exprimer les vœux que je forme de tout cœur pour son bonheur et celui de son Auguste Famille ainsi que pour la grandeur de son Royaume et la gloire de sa valeureuse armée.

RAYMOND POINCARÉ.

Georges V a répondu au Président par le télégramme suivant :

Je vous remercie bien cordialement pour votre aimable télégramme de félicitations à l'occasion de l'anniversaire de ma naissance et j'apprécie chaleureusement les sentiments amicaux que vous avez la bonté d'exprimer pour mon bonheur et celui de la Famille Royale ainsi que pour la prospérité de mon peuple. Je suis fier de voir mon armée associée aux vaillantes troupes de la République dont je suis les héroïques exploits avec une admiration soutenue.

GEORGE R. I.

Le ministre de la guerre a, de son côté, adressé au roi le télégramme que voici :

Votre Majesté me permettra de lui adresser à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance les respectueux hommages et les vœux fervents de l'armée française. Etroitement unie aux vaillantes troupes britanniques dont elle admire chaque jour les belles vertus militaires, elle s'associe à elles pour renouveler aujourd'hui, à Votre Majesté, l'expression de son inébranlable confiance dans la victoire finale.

A. MILLERAND.

Le roi d'Angleterre a répondu à M. Millerand :

Je suis profondément touché de l'aimable message que Votre Excellence m'a adressé au nom de l'armée française et je vous demande de transmettre aux courageux camarades de combat de mes troupes les remerciements les plus sincères pour leurs bons souhaits que j'apprécie hautement, et le témoignage de ma grande admiration pour leurs brillants exploits pendant cette guerre. C'est pour moi une source de profonde joie de voir mes troupes engagées dans ce grand conflit, étroitement liées à la noble armée de France avec laquelle elles sont fières d'être associées, et je suis certain que nos efforts unis seront couronnés de succès.

GEORGE R. I.

La Croix de guerre

Instruction ministérielle

M. Millerand, ministre de la guerre, vient de préciser, dans les instructions ci-dessous, les conditions d'application de la loi et du décret du 23 avril 1915 créant la « Croix de guerre ».

GROUPE DES ARMÉES DU NORD-EST

Voici les autorités ayant qualité pour accorder les citations assimilables à l'ordre du régiment.

INFANTRIE. — Bataillon formant corps : commandant du bataillon.

ARTILLERIE. — Artillerie lourde : commandant d'artillerie de l'armée ou à défaut officier supérieur exerçant le commandement de l'artillerie lourde de l'armée. Grand parc : commandant du grand parc. Parc d'artillerie de corps d'armée : commandant du parc.

AÉRONAUTIQUE. — Aviation et aérostation : chef d'état-major de l'armée. Groupes de bombardement, ports d'attache, équipages de dirigeables : chef du service aéronautique du G. Q. G.

GÉNIE. — Parc du génie d'armée : D. E. S. de l'armée. Compagnies de C. A., parc du génie de corps d'armée ; sections de projecteurs : commandant du génie du C. A. Génie d'une division isolée : officier supérieur commandant. Génie d'une division encadrée : général commandant la division. Sapeurs télégraphistes : 1^o d'armée : chef d'état-major de l'armée ; 2^o de C. A. : chef d'état-major du C. A. ; 3^o de division : chef d'état-major de la division. Section de télégraphie de deuxième ligne : chef d'état-major du D. E. S. Troupes de chemins de fer : directeur des chemins de fer.

SERVICE DE SANTÉ. — Organes d'armée : chef supérieur du service de santé. Organes de corps d'armée et de division encadrée : directeur du S. S. du C. A. Organes de division isolée : médecin divisionnaire.

INTENDANCE. — Organes d'armée : Intendant de l'armée. Organes de C. A. et de division encadrée : directeur de l'intendance. Organes de division isolée : Sous-intendant de la division.

ETAT-MAJOR. — Armée : chef d'état-major de l'armée. C. A. et division encadrée : chef d'état-major du C. A. Division isolée : chef d'état-major de la division.

TROUPES D'ÉTAPES. — Y compris tous les personnels des services relevant du D. E. S. : chef de corps pour les régiments territoriaux, D. E. S. dans les autres cas.

UNITÉS ISOLÉES. — Troupes des Q. G. ; chasseurs forestiers, douaniers, automobiles, sections et groupes d'autos-canons et autos-mitrailleuses, etc. : chef d'état-major, ou général dont ces troupes dépendent directement.

PERSONNEL DES MISSIONS FRANÇAISES près des armées alliées. — Chef de la mission.

ÉLÉMENTS DE L'ARRIÈRE non rattachés à une armée. — Directeur de l'arrière.

PLACES DE GUERRE

Les citations, dans les quatre grandes places de guerre du Nord-Est sont accordées dans les mêmes conditions.

La citation accordée par le gouverneur de l'une de ces places est équivalente à celle du corps d'armée ; la citation à l'ordre de l'armée est accordée par le commandant

de l'armée d'opérations, si la place est rattachée à une armée, et par le général commandant en chef dans le cas contraire.

CORPS EXPÉDITIONNAIRE

Dans les corps expéditionnaires, les citations sont accordées par les diverses autorités hiérarchiques, dans les mêmes conditions qu'aux armées.

Les colonnes comprenant trois bataillons ou moins sont assimilées au régiment. Les citations à l'ordre de la colonne sont accordées par le commandant de la colonne, s'il est officier supérieur, et par l'autorité dont dépend le commandant de la colonne, si celui-ci est officier subalterne.

Les citations qu'un commandant de colonne ou de corps expéditionnaire ne pourrait pas, normalement, accorder lui-même, en raison de son grade et de l'importance des troupes placées sous son commandement (citations à l'ordre du corps d'armée, par exemple, lorsque le corps expéditionnaire ne comporte qu'une division) sont accordées par le ministre sur la proposition du commandant du corps expéditionnaire ou du commandant supérieur des troupes aux colonies.

MILITAIRES ET CIVILS NE RENTRANT DANS AUCUNE DES CATÉGORIES PRÉCÉDEMMENT VISÉES

Les citations donnant droit à la Croix de guerre seront accordées aux militaires français prenant part, soit isolément, soit en troupe, à des opérations de guerre, et ne rentrant dans aucune des catégories visées par le décret du 23 avril 1915 ou par la présente instruction, par le général en chef dans la zone des armées et par le ministre dans la zone de l'intérieur ou aux colonies.

Pourront également recevoir des citations ouvrant droit à la croix de guerre, en outre des militaires appartenant à des missions françaises près des armées alliées, les militaires français de tout grade, autorisés à servir dans une armée alliée, et qui seront cités à l'ordre d'une unité de cette armée. La correspondance de ces citations avec les citations françaises sera établie, soit par le chef de la mission française, soit par l'attaché militaire en tenant lieu.

Les citations conférant la Croix de guerre aux civils et aux membres des divers personnels militarisés par application de l'article 4 du décret seront soumises à l'approbation du général en chef qui indiquera la nature de la citation accordée définitivement.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

a) *Délivrance de la Croix de guerre aux militaires décorés pour action d'éclat.* — A l'avenir, il ne sera fait application des dispositions de l'article 6 du décret du 23 avril 1915 (concession de la Croix de guerre aux militaires dont la décoration aura été accompagnée d'une citation équivalant à une action d'éclat) qu'à ceux d'entre eux dont la mention de décoration sera suivie de l'indication « Croix de guerre » sur les états fournis par le général en chef.

Une révision des décorations déjà accordées sera effectuée par les soins du général en chef qui établira la liste de celles donnant droit à la croix de guerre.

b) *Citations accordées à divers échelons pour le même fait.* — Plusieurs citations, accordées à divers échelons pour le même

Mioule et Misé

fait, ne donnent droit qu'à une seule croix de guerre avec marque distinctive de la citation la plus élevée.

c) Disposition, sur le ruban, des marques distinctives de citations. — Les titulaires de plusieurs citations porteront, sur le ruban de la Croix de guerre, autant de palmes ou d'étoiles que de citations.

Les étoiles seront réparties sur une, deux ou trois lignes, de manière à former, suivant leur nombre, soit une ligne (2), soit un triangle (3), soit une losange (4 ou 5). L'étoile distinctive de la citation la plus élevée sera la plus rapprochée du milieu de la poitrine.

La palme (ou les palmes) surmontera les étoiles.

En cas de citation unique, l'étoile ou la palme tiendra le centre du ruban.

d) Citations collectives. — Les militaires désignés nominativement dans les citations collectives auront droit à la Croix de guerre. Cette croix sera, en outre, décernée à l'unité citée. Elle sera conservée par le chef de corps ou le commandant de l'unité, pour être déposée, à la fin des hostilités, soit dans les quartiers généraux ou états-majors soit dans la salle d'honneur du corps de troupe, avec indication de l'unité qui mérita la citation et copie du texte de cette dernière.

DÉLIVRANCE DE LA CROIX DE GUERRE

1^e Dispositions communes à tous les ayant droit. — Les brevets de la Croix de guerre ne seront délivrés qu'à la fin des hostilités. Jusqu'à ce moment l'extrait de l'ordre du jour, certifié conforme par l'autorité qui aura prononcé la citation, tiendra lieu de brevet.

A. MILLERAND.

Faits de guerre

DU 1^{er} AU 4 JUIN

En Belgique, le 1^{er} juin, les troupes britanniques ont enlevé à la baïonnette le château de Hooge, à l'est d'Ypres, près de Zonnebeke.

Le 10 de chaque mois, le commandant en chef du groupe des armées du Nord-Est, les commandants des corps expéditionnaires, les commandants supérieurs des troupes aux colonies, les chefs de mission près des armées alliées, non soumis à l'autorité du général commandant en chef et, d'une manière générale, les autorités relevant directement du ministre, adresseront à l'administration centrale (cabinet, 2^e bureau, Croix de guerre) un état récapitulatif, par catégories de citations (armée, corps d'armée, division, etc.), des militaires qui auront reçu la Croix de guerre dans le mois précédent.

Cet état, dressé dans l'ordre alphabétique des noms de famille des intéressés, comportera les nom, prénom, grade, position (corps de troupe ou service) ainsi que les numéros et dates des ordres accordant les citations.

3^e Dispositions applicables aux militaires, anciens militaires en résidence à l'intérieur et civils. — La Croix de guerre sera remise sur leur demande, aux militaires, anciens militaires et civils en résidence à l'intérieur par le commandant de la subdivision sur le territoire de laquelle ils se trouvent, sur présentation de l'extrait de l'ordre du jour les concernant, certifié conforme par le chef de corps ou l'autorité militaire qui a accordé la citation et justification de l'identité de l'ayant droit.

Pour les citations à l'ordre de l'armée, le Journal officiel ou le Bulletin des armées de la République tiendront lieu d'extrait conforme, sous réserve de la preuve de l'identité de l'ayant droit.

Le 10 de chaque mois, MM. les généraux commandant les régions adresseront à l'administration centrale, et sous la forme prévue au paragraphe ci-dessus, l'état récapitulatif des Croix de guerre distribuées.

4^e Dispositions applicables aux militaires, anciens militaires et civils en résidence dans la zone des armées. — Les dispositions du

paragraphe 3^e sont applicables, le commandant de la région se substituant au commandant de la subdivision.

5^e Dispositions spéciales à la remise de la Croix de guerre aux parents des militaires décédés. — Les parents des militaires décédés, désireux de bénéficier des dispositions de l'article 9 du décret du 23 avril 1915, auront à s'adresser, à cet effet, au commandant de la subdivision (de la région dans la zone des armées) sur le territoire de laquelle ils sont domiciliés, en fournissant à l'appui de leur demande une copie, certifiée conforme, par le maire ou le commissaire de police, de l'extrait de l'ordre concernant le décédé, ainsi que la justification de leur degré de parenté (art. 9 du décret du 23 avril 1915).

Dans la nuit également nous avons pris l'assaut un groupe de maisons dans le village de Neuville-Saint-Vaast et nous nous y sommes maintenus en repoussant plusieurs contre-attaques. La lutte d'artillerie a été très vive sur tout le front et plus particulièrement à Notre-Dame-de-Lorette.

Dans la journée du 2 juin, nous avons

repoussé toutes les contre-attaques dirigées par l'ennemi contre les tranchées précédemment conquises par nous dans le Labyrinthe. Nous avons ensuite gagné le terrain en faisant des prisonniers. Le nombre total des prisonniers faits dans cette région depuis le 31 mai s'élevait à la fin de la journée du 2 juin à 800 hommes, dont 9 officiers et une cinquantaine de sous-officiers ; nous y avons également pris deux mitrailleuses.

La lutte d'artillerie a continué pendant la nuit du 2 au 3 juin. Quelques actions très violentes se sont déroulées à l'est de Notre-Dame-de-Lorette, où les positions n'ont pas été modifiées, de part ni d'autre, et dans la région du Labyrinthe, où nous avons fait de nouveaux progrès que nous avons poursuivis dans la journée du 3 juin.

Dans la nuit du 3 au 4 juin, nos troupes, progressant vers le village de Souchez à l'est de la sucerie, ont enlevé un cabaret isolé que l'ennemi avait fortement organisé ; elles ont fait une cinquantaine de prisonniers et ont pris trois mitrailleuses. D'autre part elles ont réalisé de nouveaux progrès dans le Labyrinthe.

La ville de Reims a été bombardée à deux reprises le 1^{er} juin. Cette fois encore, l'ennemi a plus particulièrement visé la cathédrale.

En Champagne, près de Beauséjour, l'ennemi a tenté une attaque contre nos tranchées ; il a été promptement rejeté dans les siennes.

En Woëvre, aux lisières du bois Le Prétre, l'ennemi après un violent bombardement nous a repris, le 1^{er} juin, quelques éléments des tranchées conquises par nous le 30 mai. Nous avons conservé tout le reste de nos gains. Le 2 juin, nous avons repoussé au même lieu deux attaques très violentes.

FRONT ITALIEN

A la frontière occidentale du Trentin, les troupes italiennes se sont avancées dans la vallée de Giudicaria et ont occupé Storo et Condino, opérant leur jonction dans cette région avec de forts détachements descendus des sommets qui dominent la vallée de Caffaro.

A la frontière de Carniole, lutte d'artillerie. Le mauvais temps continue d'ailleurs à sévir, gênant les opérations.

A la frontière du Frioul, les litaliens ont occupé, sur la rive gauche de l'Isonzo, le Monte Nero, au nord-ouest de Tolmino, luttant avec acharnement contre les Autrichiens fortement retranchés et appuyés par une puissante artillerie.

DANS LES DARDANELLES

Des corps à corps se sont produits le 1^{er} juin sur le front du nord dans la presqu'île de Gallipoli. Les troupes britanniques ont enlevé là deux sapes qu'elles voulaient combler ; mais, en raison d'un violent bombardement, elles n'ont pas pu y réussir ; un détachement a dû se retirer, un autre a conservé sa position entre la ligne de feu de l'ennemi et la nôtre. Cette action a nécessité une forte coopération de l'artillerie à laquelle l'ennemi a riposté sans marchander les munitions et les Turcs ont éprouvé de nouveau de fortes pertes.

Dans le secteur du sud, au cours de la nuit du 1^{er} au 2 juin, les Turcs ont livré une série d'attaques contre la droite française. Ils ont reconquis deux reprises un fort perdu par eux le 29 mai et à deux reprises ils en ont été délogés ; le nouveau front français demeure intact.

Le sous-marin anglais qui opère dans la mer de Marmara a torpillé le 2 juin un grand bateau de transport à destination de Panderma sur la côte asiatique.

Dans la nuit également nous avons pris

l'assaut un groupe de maisons dans le village de Neuville-Saint-Vaast et nous nous y

sommes

maintenus en repoussant plusieurs

contre-attaques.

La lutte d'

artillerie a été

très vive

sur tout le

front et plus

particulièrement

à Notre-Dame-de-Lorette.

Le duo des Abruzzes s'est fait connaître du public par ses explorations. En 1897, dans l'Alaska, il escalada le pic Saint-Elie, la plus haute cime de l'Amérique du Nord. En 1900, il accomplit sur la *Stella-Polare* un voyage au pôle Nord, où il alla plus loin que Nansen, puisqu'il atteignit le 86° 34'. Enfin, en 1905, il voyager dans l'Afrique orientale anglaise où il fit l'ascension de la plus haute montagne de la région équatoriale, le pic Duwin, de la chaîne du Ruwenzori, qui domine la région des lacs Albert et Albert-Edouard.

Le prince Humbert, comte de Salemi, est un demi-frère du duc des Abruzzes, du duc d'Aoste et du comte de Turin. Il est âgé de vingt-six ans. Il s'est rendu sur le front, avec le grade de lieutenant de cavalerie.

Le duo des Pouilles, fils du duc d'Aoste, n'a que dix-sept ans. Il a demandé à s'engager comme simple soldat dans l'artillerie et il est parti avec le consentement du roi.

« De Prefekt »... — Sur les murs de Paris, on voit depuis quelques jours une affiche officielle d'un genre nouveau.

C'est un appel aux jeunes Belges de dix-huit à vingt-cinq ans, qui doivent se faire inscrire avant le 10 juin, pour la milice belge, à la mairie de l'arrondissement de Paris qu'ils habitent. Il est rédigé et imprimé sur deux colonnes, l'une en français, l'autre en flamand.

Ce document parisien... en flamand, qui commence par les mots : « Bericht aan de Belga » est signé : « De Prefekt », c'est-à-dire « Le Préfet de la Seine ».

C'est la première fois que le préfet de la Seine s'adresse en flamand à la population.

Après le grand-père, le petit-fils. — Comme son grand-père, le roi Victor-Emmanuel III vient d'être promu caporal au 3^e régiment.

Voici le texte de l'ordre du régiment qui a

paru lundi dernier, à Constantine :

ORDRE DU RÉGIMENT :

Voulant perpétuer la noble tradition qui acclama S.M. le roi d'Italie Victor Emmanuel II comme caporal le soir de la victoire de Palestro (1859), le lieutenant-colonel, exprimant la volonté unanime des officiers, sous-officiers et zouaves, au moment où l'armée italienne va de nouveau combattre à côté de la nôtre, nomme au grade de caporal, à la 1^{re} escouade de la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon, Sa Majesté VICTOR-EMMANUEL III, ROI D'ITALIE.

Constantine, le 24 mai 1915. Le lieutenant-colonel, commandant le 3^e régiment de zouaves.

Signé : DENCAUSE.

Le 3^e zouaves, où les caporaux sont rois, est

un heureux régiment.

Comme au théâtre. — Un Suisse, qui

revient d'Allemagne, décrira ainsi, dans la *Tribune de Genève*, le tableau militaire qu'il a vu sous les yeux dans une grande ville de Bavière :

« A la sortie du théâtre, je passe devant la gare et suis étonné de voir tant de troupes en partance. Des milliers de soldats s'engouffrent et s'entassent dans le hall pour se cacher dans les trains. Tous sont dirigés sur l'Alsace.

On pourra croire, à voir ce spectacle,

qu'en Allemagne les troupes surgissent du sol

de façon mystérieuse. Mais il importe de se rappeler la navette fameuse, les plaintes de certains soldats, et de se méfier des apparences. En effet, à ce moment même, des masses de troupes quittaient aussi la gare, qui vaient... d'Alsace. »

Le sport héroïque. — De nombreux

sportmen britanniques, célèbres ou tout au

moins connus dans le monde international des

matches athlétiques, ont été, comme quantité

de leurs camarades français, tués ou blessés sur le front. Voici les noms de ces braves :

R. Hosburgh-Robertson, international de

hockey, tué; J.-D. Mc Intosh (capitaine), le

lanceur de poide bien connu, tué; G.-L. Westin,

l'excellent coureur des Midlands, tué; W.-J.

Idinton, joueur de rugby international pour

l'Irlande, blessé; Herbert Moore (sous-lieutenant), joueur de rugby international pour l'Irlande, blessé; H. Alban Davies, l'athlète gallois, détenteur du championnat du saut en hauteur du Pays de Galles, blessé et disparu; W.-J.

Curwen (capitaine), joueur d'association bien connu, tué; T. Collins, joueur d'association, mort en Allemagne; Tom Bridgeman, boxeur, tué; W.-A. Stewart (lieutenant), le fameux joueur de rugby écossais, plusieurs fois international, blessé; W.-R. Ellison, joueur de rugby, ex-capitaine de Liverpool, blessé.

Mioule, c'est la chatte, une angora noire, gigantesque. Elle est superbe avec sa magnifique fourrure et ses yeux d'or étincelants. Très fière, renfermée, sûre d'elle-même, au maître seul elle témoigne une sorte de familiarité. Mais avec les autres personnes elle ne descend pas jusque-là. Lorsqu'on l'approche la main tendue pour une caresse, elle se donne un air d'absence, de dédain qui vous remet tout de suite à votre place : on n'insiste pas.

Quant à ses relations avec les animaux de la maison, c'est au moins la neutralité armée

perpétuelle, dont elle sort d'ailleurs à chaque instant sans communication diplomatique préalable. Elle ne supporte ni les autres chats, ni les chiens. Si l'un d'eux se permet de l'aborder, même pacifique et souriant, mais sans ramper devant elle, un coup de griffe bien appliquée le remet à sa place. Elle les traite tous ainsi, sans préférence d'ailleurs et sans distinction ; c'est son geste, son allure ; elle ne paraît point au reste y mettre de colère voulue et dangereuse.

Il y a cependant une exception, c'est contre la gentille petite Misé, jolie fox-terrier mi-

muscle, moitié moins grosse que Mioule avec laquelle jamais, depuis des années, elle n'a

pu s'accorder réellement, malgré l'intervention conciliante du maître. Mioule la hait avec une implacable énergie. Tous les torts sont du côté de Mioule d'ailleurs, car la cause de cette guerre à mort est un acte mal-

honnable de sa part. Un beau jour elle vole à Misé une friandise qui était bien la sienne

pourtant ; alors, bataille que, naturellement, perdit Misé griffée, mordue, rossée à plate couture. Depuis cette défaite, les deux ennemis ne parlent plus que pour s'injurier et ne s'abordent que les griffes et les dents menaçantes. La misérable Misé, qui se sent la plus forte, n'ose affronter la lutte ; elle fait bonne contenance pourtant devant l'hostilité de l'autre, retrousse les lèvres, hérissé son poil, mais elle subit l'humiliation de reculer sans combattre, la rage au cœur et, sur la figure, la douleur d'être vraiment trop faible pour se défendre.

Mioule, qui comprend clairement la situation, en abuse, notamment lorsqu'elle a quelque profit en vue dans la salle à manger ou la cuisine. Elle met sans vergogne à la porte la pauvre Misé qui se résigne, la rage au cœur, espérant sans doute quelque inattendue et lointaine revanche. Patience, on verra, semble-t-elle dire !

On vient de voir.

Il y a quelques jours la scène se renouvela

entre les deux ennemis. C'était à l'office, où la fermière venait d'apporter le lait du soir ; comme d'habitude, Mioule et Misé étaient là, attendant la petite goutte qui leur est toujours offerte. Ordinairement Mioule est servie la première afin qu'elle soit occupée lorsque Misé touche sa part. Cette fois la bonne femme oublie le protocole et

tement. Un moment d'immobilité. Misé desserre les dents, ouvre la gueule; Mioule tombe comme une guenille sur le sol. Elle est étranglée, morte!...

Et je songe, et je rêve, et je vois le monstre allemand que nous étreignons si fort à la gorge et dont les griffes vont bientôt cesser de frapper!

CUNISSET-CARROT.

Les effectifs allemands

L'ensemble des pertes allemandes, sur les deux fronts, atteint aujourd'hui bien près de 2 millions d'hommes. On peut admettre que 500,000 petits et moyens blessés aient rejoint leur corps après guérison. L'usure, par mois, oscille entre 260,000 et 280,000 hommes.

D'après les comptes rendus officiels du recrutement, les ressources globales de l'Allemagne sont de 9 millions d'hommes. Les services intérieurs absorbent 500,000 hommes, sinon davantage. Le total des ressources disponibles pour la guerre était donc de 8,500,000.

Déduisez de ce chiffre les 4 millions d'hommes qui étaient sur le front, au mois de janvier, et 1 million et demi de pertes effectives, les ressources disponibles ne dépassaient pas 3 millions d'hommes au début de l'année. Sur ces 3 millions d'hommes, plus de 800,000 ont trente-neuf ans et plus, 400,000 sont malades et inutilisables.

Faisons largement les comptes, évaluons à 2 millions d'hommes les ressources réellement disponibles pour 1915, susceptibles de faire campagne. Ces 2 millions se décomposent comme suit : 800,000 disponibles en janvier, 500,000 en avril, 700,000 jusqu'à la fin de l'année. Ces effectifs ne sauraient être surpassés ; l'Allemagne a atteint le maximum de l'effort possible.

JOSEPH REINACH.

(Les Commentaires de Polybe.)

PRÉCISIONS GÉOGRAPHIQUES

Ludwigshafen. — Ludwigshafen, c'est-à-dire Port-Louis, dont nos avions ont bombardé les usines de guerre, est une ville de 85,000 habitants, située dans la Bavière rhénane, sur la rive gauche du Rhin, en face de Mannheim, au point d'embranchement de trois lignes de chemins de fer : la ligne de Mayence à Bâle, la ligne de Mannheim à Sarrebruck, la ligne de Francfort et Munich. Son commerce est important. Elle comptait avant la guerre un grand nombre d'usines de produits chimiques, d'aciéries et de fonderies de fer. La *Badische Anilin und Soda Fabrik*, qui fabrique non pas, bien entendu, des « sodas », mais de la soude, de l'aniline et de l'alizarine (matière colorante extraite de la racine de garance), est une des plus renommées et des plus prospères de l'Allemagne, et transformée en usine d'explosifs elle rendait les plus grands services à l'administration de l'armée allemande.

Pola. — Le grand port de guerre de l'Autriche-Hongrie est situé au sud-ouest de l'Isle, face aux côtes italiennes, au fond d'une baie profonde et bien abritée. Des obstacles naturels, promontoires et îles rocheuses, hérissés de forts et de batteries, en font une forteresse de premier ordre, une de celles que l'on dit imprenables. La rade, qui s'enfonce à 5,500 mètres à l'intérieur des terres, mesure plus de 800 hectares. Elle offre un abri sûr à la flotte austro-hongroise. La ville compte 38,000 habitants, dont 18,000 sont Italiens et 13,000 Serbo-croates. Le nom slave de Pola est Puli.

Pola n'appartient que depuis 1797 à l'Autriche. Elle appartenait à Venise avant cette date. Les Romains en avaient fait déjà un grand port. Peu de villes sont aussi riches que Pola en souvenirs antiques. Elle possède un amphithéâtre, construit au troisième siècle (sous le règne de l'empereur Caracalla), qui peut contenir 25,000 personnes.

EN ZIG-ZAG

Deux Américains causaient ensemble dans un café berlinois. L'un des deux, qui n'avait pas l'habitude de déguiser sa pensée, déclara que l'empereur était fou. Cette appréciation était à peine émise sur un ton de voix fort discret, qu'un policier s'approcha et arrêta le critique.

— Hein! s'écria l'Américain étonné, parce que j'ai prononcé le mot fou, vous m'arrêtez? Ce n'est que pour cela?

— Que pour cela? répliqua le policier, mais c'est ce qu'on appelle Majestätsebeleidigung! (*lèse-majesté*).

L'Américain s'apprétait à suivre le détective, pensant qu'au bureau de police il devrait faire appel à l'ambassade des Etats-Unis, quand une idée traversa son esprit.

— Mais je parlais de l'empereur...

— Justement.

— De l'empereur de Russie!

Le policier eut une minute de perplexité, mais il recouvra vite son aplomb pour déclarer avec conviction :

— Nein! Quand on parle d'un empereur fou, ça ne peut être que du nôtre.

Un dessin du *Punch*, le journal humoristique anglais, représente un bus, rempli de voyageurs. Il y a là des types divers : un vieux monsieur, une dame à la figure rubiconde, un bourgeois de la Cité, et, entre autres personnages, une jeune femme d'aspect agréable qui tient sur ses genoux un garçonnet. Au milieu de la voiture, debout, parce qu'il n'a pu trouver à s'asseoir, se dresse un superbe soldat. Et le petit garçon, qui est un jeune patriote, turbulent, se penche vers lui en disant :

— Oh! prenez ma place, s'il vous plaît. Et la maman a l'air très gênée...

Le haut de forme de M. Bryan.

On a prédit déjà que la guerre actuelle donnerait le dernier coup au disgracieux « gibus ». M. Bryan n'aura pas attendu si longtemps pour exécuter son propre « chapéau de soie ».

Le secrétaire d'Etat américain n'avait de sa vie porté un haut de forme quand il vint à Londres, en mission diplomatique. Comme il avait coiffé son habituel chapeau mou, on lui assura que, pour ses visites au Parlement, le « tube » s'imposait.

Après quelques vaines tentatives de résistance, il finit par se décider à faire l'acquisition du « silk hat » indispensable, qu'il garda stoïquement durant son séjour en Angleterre.

Mais le jour où, pour retourner à New-York, il prit le paquebot à Liverpool, on le vit, sur la passerelle, lancer, d'un beau geste, son « huit reflets » à la mer.

AU PARLEMENT

Sénat. — Le Sénat a approuvé le projet de loi déjà voté par la Chambre, aux termes duquel les bénéficiaires de l'allocation accordée aux familles de mobilisés ont droit à l'envoi gratuit, par poste, une fois par mois, aux membres de leur famille présents sous les drapeaux, d'un colis recommandé dont le poids ne devra pas excéder un kilogramme.

Cette disposition sera également applicable aux familles de mobilisés comptant au moins quatre enfants vivants.

Le cours du débat, le ministre du commerce fait savoir que le bureau central militaire de Paris expédie chaque jour sur le front 3,800,000 lettres et 245,000 colis postaux.

Le Sénat a ensuite adopté la proposition de M. Henry Bérenger qui donne au ministre de la guerre le droit d'annuler les engagements contractés depuis le 1^{er} août dernier dans la légion

étrangère par des sujets non naturalisés appartenant à des nations en état de guerre avec la France, et qui interdit désormais ces engagements.

M. Millerand a appuyé la proposition qui intitule la loi de faire la discrimination entre les mauvais éléments, à exclure de la légion, et les autres. Et il a remercié le Parlement de l'arme nécessaire qu'il met aux mains du ministre de la guerre.

Chambre. — La Chambre a adopté jeudi : Un projet de résolution chargeant la commission des postes d'étudier le fonctionnement de la poste aux armées.

Une proposition décidant que l'« acte de déces » d'un militaire des armées de terre ou de mer tué à l'ennemi ou mort des suites de ses blessures ou d'une maladie contractée sur le champ de bataille, de tout médecin, ministre du culte, infirmier, infirmière des hôpitaux militaires et formations sanitaires, ainsi que toute personne ayant succombé à des maladies contractées au cours des soins donnés aux malades ou blessés de l'armée ; de tout civil tué par l'ennemi, soit comme otage, soit dans l'exercice de fonctions publiques électives, administratives ou judiciaires, ou à leur occasion, devra, sur avis de l'autorité militaire, contenir la mention : *Mort pour la France*.

Vendredi, après avoir adopté une proposition tendant à rendre la vaccination et la revaccination antivarioliques obligatoires à tous les âges, la Chambre a commencé la discussion de la proposition Dalbiez « tendant à assurer la juste répartition et une meilleure utilisation des hommes mobilisés ou mobilisables ». La suite du débat a été renvoyé à jeudi prochain.

CE QUE COÛTE LA GUERRE

18 milliards et demi en 14 mois

M. Ribot, ministre des finances, en demandant à la Chambre des crédits provisoires s'élevant à 5 milliards 605 millions pour le trimestre du 1^{er} juillet au 30 septembre, a dressé l'état des dépenses engagées par la France depuis le début des hostilités.

DU 1^{er} AOÛT 1914 AU 30 SEPTEMBRE 1915, C'EST-À-DIRE PENDANT LES QUATORZE PREMIERS MOIS DE GUERRE, LES CRÉDITS DE TOUTES SORTES, DÉJÀ DÉPENSÉS OU DEMANDÉS, ATTEIGNENT EN CHIFFRE ROND 24 MILLIARDS.

DANS CE TOTAL LES DÉPENSES MILITAIRES PROPREMENT DITES FIGURENT POUR 16 MILLIARDS 238 MILLIONS.

IL FAUT Y AJOUTER, COMME OCCASIONNÉES PAR LA GUERRE : 1^e LES ALLOCATIONS AUX FAMILLES DE MOBILISÉS, QUI REPRÉSENTENT 1,565 MILLIONS ; 2^e LES FRAIS D'ENTRETIEN DES RÉFUGIÉS ET PATRIDIERS, ÉVALUÉS À 181 MILLIONS ; 3^e LES ACHATS DE DENRÉES POUR LE RAVITAILLEMENT DE LA POPULATION CIVILE, SOIT 187 MILLIONS ; 4^e UN CRÉDIT DE 300 MILLIONS POUR RÉPARATIONS URGENTES DE DOMMAGES DE GUERRE ; 5^e LES INTÉRÊTS DES SOMMES EMPRUNTÉES POUR FAIRE FACE AUX FRAIS DE LA GUERRE.

AU TOTAL, LES DÉPENSES, MILITAIRES ET AUTRES, PROVOQUÉES PAR L'ÉTAT DE GUERRE, SONT PROVISOIRESMENT FIXÉES, POUR LES QUATORZE PREMIERS MOIS DE GUERRE, À PLUS DE 18 MILLIARDS ET DEMI.

M. Ribot signale que la moyenne mensuelle des dépenses militaires ou de solidarité sociale, croît régulièrement.

LES CHARGES MILITAIRES ÉTAIENT, EN 1914, DE 850 MILLIONS PAR MOIS ; ELLES SE SONT ÉLEVÉES À 1,100 MILLIONS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 1915 ET À 1,300 MILLIONS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE.

CET ACCROISSEMENT PROVIENT DU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE L'ARTILLERIE, DU GÉNIE, DE L'ALIMENTATION DES TROUPES, DE L'IMPORTANCE CROISSANTE DES EFFECTIFS, DES OPÉRATIONS DANS LE LEVANT, ETC.

LES ALLOCATIONS AUX FAMILLES DES MOBILISÉS SONT PASSÉES DE 68 MILLIONS À 154 MILLIONS PAR MOIS.

IL EST ÉVIDENT QUE LES RESSOURCES N'ONT PU FAIRE QUE PARTIELLEMENT FACE AUX DÉPENSES ET QU'IL A FALLU RECOURIR À L'EMPRUNT.

DU 1^{er} AOÛT 1914 AU 15 MAI 1915, LE TRÉSOR A EMPRUNTÉ, EN CHIFFRE ROND, 12 MILLIARDS 300 MILLIONS PROVENANT : POUR 6 MILLIARDS 350 MILLIONS, DES SOUSCRIPTIONS AUX BONS ET AUX OBLIGATIONS DE LA DÉFENSE NATIONALE ; POUR 450 MILLIONS, DES VERSEMENTS SUR L'EMPRUNT EN 3 1/2 % ; ENFIN POUR 5 MILLIARDS 50 MILLIONS, D'AVANCES FAITES PAR LA BANQUE DE FRANCE.

M. Ribot fait justement remarquer que l'épar-

gne française souscrit chaque jour plus largement aux bons et aux obligations de la défense nationale. Et il conclut son exposé par cette observation pleine d'espoir et de confiance :

CE SONT LA DES SYMPTÔMES RASSURANTS, PARCE QU'ILS TÉMOIGNENT DE LA CONFIANCE INÉBRANLABLE QU'A LE PAYS DANS LA VICTOIRE FINALE ET DE SA RÉSOLUTION DE SOUTENIR LA GUERRE JUSQU'AU BOUT, SI LOURDES QU'EN SOIENT LES CHARGES. LE PAYS NE S'INQUIÈTE NI DE LA PROLONGATION DES HOSTILITÉS, NI DES SACRIFICES QUI LI SONT IMPOSÉS. IL NE VOIT QUE LA GRANDEUR DU BUT À ATEINDE ; IL DONNE UN EXEMPLE DE SANG-FROID, D'ÉNERGIE ET D'UNION QUI SUFFRIRA À RELÈVER NOS COURAGES SI, DANS LA LUTTE TERRIBLE QUE NOUS SOUTENONS, NOUS POUVONS AVOIR LE MOINDRE DOUBT SUR LA SUPÉRIORITÉ DES FORCES MILITAIRES ET FINANCIÈRES DONT NOUS DISPOSONS.

Chansons militaires.

PETITE CHANSON DE BOCHE

AIR : *J'suis bête...*

JE SUIS UN TYPE KOLLOSSAL !
QUE JE SOIS EN PAIX OU EN GUERRE,
JE N'AIM' PAS QU'CE QUI EST BANAL :
JE FAIS DE L'EXTRA-ORDINAIRE.
MON PAYS, AU-DESSUS DE TOUS,
DOIT METTR' LES AUTRES DANS SA POCHE ;
S'ils refusent, j'y mets les pouc's...
J'suis Boche.

QUAND J'ENVAHIS UN P'TIT PAYS
QUI A LE TOUPET DE S'DÉFENDRE,
J'ASSAIEZ LES VIEUX, LES PETITS,
ET LE RESTE, JE LE FAIS PENDRE.
DANS LES COFFRES-FORTS ÉVENTRÉS
JE TROUV' MON PETIT ARGENT D'POCHÉ,
JE PENS' QUE C'EST BIEN MERITÉ...
J'suis Boche.

PARTOUT J'AIME À JETER L'EFFROI,
COMME MES AÎEUX LES VANDALES,
J'ARRAS-SE L'ÉLÉGANT BEFFROI
ET JE REIMS-SÉS LES CATHÉDRALES.
OÙ JE PASSE IL N'Y A PLUS RIEN,
YA DES GENS QUI TROUVENT ÇA MOCHÉ,
MOI, J'SUIS RAVI, J'TROUV' ÇA TRÈS BIEN...
J'suis Boche.

SUR MER J'TRAVAILLE EN SOUS-MARIN,
POUR FAIRE SAUTER LES P'TITS NAVIRES.
EN L'AIR, JE VAIS EN ZEPPELIN,
ET JE BARBARDE, HISTOIRE DE RIRE,
DES USINES, DES HÔPITAUX,
DES FEMM'S, DES VIEILLARDS ET DES GOSCHES,
ÇA NOUS AMUS' BIEN À BRESLAU...
J'suis Boche.

LIEUTENANT ADRIEN PEYTEL.

LA GUERRE AÉRIENNE

BOMBARDEMENT DU QUARTIER GÉNÉRAL DU KRONPRINZ.

UN SOLDAT FRANÇAIS AVEC UN SABRE — JE NE SAIS S'IL ÉTAIT OFFICIER OU ADJUDANT — ÉTAIT SANS CONNAISSANCE ET GISAIT LA COMME MORT. LE QUARTIER GÉNÉRAL DU KRONPRINZ IMPÉRIAL. ILS ONT LANÇÉ 178 OBUS DONT BEAUCOUP ONT ATTEINT LE BUT, ET PLUSieurs MILLIERS DE FLÉCHETTES. TOUS LES APPAREILS ONT ÉTÉ FORTEMENT CANONNÉS, MAIS TOUS SONT RENTRES INDÉMIES.

SUR LE FRONT RUSSE

LA BATAILLE DE GALICIE CONTINUE AVEC LE MÉME ACCARREMENT SUR TOUT LE FRONT DE LA VISTULE JUSQU'À LA RÉGION DE NADVORNA.

SUR LA RIVE GAUCHE DU SAN INFÉRIEUR, LES TROUPES RUSSES, APRÈS UNE PUSSIÈRE POUSSÉE, ENFONCENT DÉFINITIVEMENT L'ENNEMI LE 2 JUIN. L'ONT DISLOQUÉ, ON PRIS UN SECTEUR IMPORTANT ET UNE POSITION QUE L'ADVERSaire AVAIT FORTIFIÉ.

ON TROUVE ÉGALEMENT DANS LA DÉPOSITION L'INDICATION DE PLUSIEURS FAITS DE PILLAGE :

AU DÉBUT DE LA GUERRE, NOUS N'AVIONS PAS BEAUCOUP À ANGANGER. NOUS AVONS ALLORS PILLÉ À FOND LES LOCALITÉS. TOUS LES ANIMAUX DOMESTIQUES, VACHES, COCHONS, POULES, LAPINS, TOUJOURS CE QUE NOUS TROUVIONS ÉTÉ GÉORGÉ.

L'OFFICIER FRANÇAIS REPRISE SES SENS, TANT LA SOUFRENCE FUT GRANDE ET CRIA BEAUCOUP. A CE MOMENT, UN SOUS-OFFICIER D'ARTILLERIE BAVAROISE S'APPROCHE ET LUI TIRE UNE BALLE DANS LA TÊTE. ON AGIT MÊME AVEC CEUX DES FRANÇAIS QUI RESTAIENT LÀ BLESSÉS, PUIS ON LES DÉPOUILLERA.

ON DISAIT DANS MON RÉGIMENT ET ON EN TIRAIT MÊME UNE GLIORE QUE LES BAVAROIS, AVANT FAIT UNE FOIS 500 FRANÇAIS PRISONNIERS, EN AVAIENT TUÉ À COUDE DE 150 OU 200, SOUS LE PRÉTEXTE QU'ILS VOULAIT FUIR.

ON TROUVE ÉGALEMENT DANS LA DÉPOSITION L'INDICATION DE PLUSIEURS FAITS DE PILLAGE :

AU DÉBUT DE LA GUERRE, NOUS N'AVIONS PAS BEAUCOUP À ANGANGER. NOUS AVONS ALLORS PILLÉ À FOND LES LOCALITÉS. TOUS LES ANIMAUX DOMESTIQUES, VACHES, COCHONS, POULES, LAPINS, TOUJOURS CE QUE NOUS TROUVIONS ÉTÉ GÉORGÉ.

LE 11 AU SOIR SEULEMENT, LE BATAILLON EST RELEVÉ, JUSQU'AU 19 IL EST AU REPOS. LE 19, LES DIFFICULTÉS VONT RECOMMENCER POUR LUI.

jusqu'à la troupe voisine. Et dire que nous sommes engagés dans cette fournaise après avoir vécu 12 jours dans le ravin de Souchez !

Le capitaine Sievert ne cesse d'insister pour que son bataillon soit relevé. Le 20, à trois heures du matin, il lance un nouvel appel :

On a beaucoup de peine à maintenir les hommes à leur poste, en les menaçant du conseil de guerre. A chaque obus qui tombe, les hommes décampent et on est obligé de les pousser en avant.

On trouve dans les mémoires de Puysegur et de Zurlauben de nombreux exemples qui montrent une similitude frappante dans les procédés techniques, — à part les bombes qui tombent des aéroplanes et la puissance de ces nouveaux explosifs.

Les récits d'il y a deux cents ans et plus, les rapports de généraux de l'époque ressemblent, sur plus d'un point, aux communiqués actuels des états-majors, comme le témoignent les extraits suivants :

Devant Arras, le 18 août 1640, le maréchal de Chaulnes fit attaquer la position de l'ennemi sur trois points par cinq compagnies de gardes suisses et autant du régiment de Grancey. Cette attaque fut menée à l'arme blanche et en lançant des grenades. L'ennemi fut rejeté hors des ouvrages avancés et nous gagnâmes trois cents pas. La perte des nôtres fut minimale. Les Suisses précipitèrent une centaine d'Espagnols dans les fossés, qui sont fort profonds, et se mirent à creuser un boyau sous la contrescarpe, avec tant de diligence qu'avant que le jour parût ils purent y loger un tournesau de mine.

Besoins de fusées éclairantes. J'en ai demandé à maintes reprises, mais je n'en ai jamais reçu. Besoin également de sacs de sable et de grenades à main.

Les tranchées sont très mal construites et à peine susceptibles d'être défendues. Le combat de pionniers de profession est indispensable.

A dix heures du soir le capitaine décrit sa position comme désespérée.

Le bombardement d'aujourd'hui a complètement bouleversé ce qui restait de nos tranchées. Les hommes sont sans abri depuis trois jours. On ne peut plus appeler cela des positions. Les hommes sont étendus à découvert, impossible de tenir cette position avec mes faibles effectifs.

Je demande qu'un officier soit envoyé ici par le haut commandement pour se rendre compte de la situation. De tout ce que j'ai demandé : fusées éclairantes, sacs de sable, etc., rien n'arrive. On nous laisse en plan.

Le feu de l'artillerie ennemie est effrayant, surtout le feu de l'artillerie lourde, dont on entend lentement venir les projectiles. Chacun est sur ses gardes et se demande où ils vont tomber. Le parapet tremble, des mottes de terre et des morceaux de fer pluvent sur nous.

Combien de temps encore devrons-nous tenir dans ce piège à souris ? Je crois que mes nefs sont maintenant à bout. Le feu a atteint sa plus grande violence. Indescriptible.

Tout commentaire affaiblirait ces notes tragiques. Elles constituent, de la part de nos adversaires, un éclatant témoignage des succès obtenus par notre artillerie et par notre infanterie.

Elses précisent en même temps les efforts surhumains que l'Allemagne est obligée de demander à ses armées, dès avant l'entrée en ligne des forces italiennes qui, sur un nouveau front, participeront désormais au siège de la forteresse austro-allemande.

LA CUISINE DU TROUPIER

Le café.

Faire bouillir l'eau nécessaire (un quart de litre par homme) dans la marmite ou la gamelle de campement. Dès que l'eau bout, retirer la marmite du feu et verser le café moulu à raison de deux cuillères comblées pour trois hommes.

Ajouter le sucre, remuer avec un bâton. Couvrir soigneusement la marmite et laisser infuser cinq ou six minutes.

Filtrer au moyen d'une passoire ou d'un filtre humide.

Si les circonstances ne permettent pas de filtrer, on peut verser un peu d'eau froide dans le café pour faire déposer le marc. Servir alors le café en évitant d'agiter.

Autrefois et aujourd'hui

La guerre de tranchées n'est pas, comme on le croit souvent, absolument nouvelle. Elle a existé de tous temps avec les mêmes principes, mais elle ne trovait son application que devant les villes assiégées. Les moyens d'exécution, seuls, se sont perfectionnés.

On trouve dans les mémoires de Puysegur et de Zurlauben de nombreux exemples qui montrent une similitude frappante dans les procédés techniques, — à part les bombes qui tombent des aéroplanes et la puissance de ces nouveaux explosifs.

Les récits d'il y a deux cents ans et plus, les rapports de généraux de l'époque ressemblent, sur plus d'un point, aux communiqués actuels des états-majors, comme le témoignent les extraits suivants :

Devant Arras, le 18 août 1640, le maréchal de Chaulnes fit attaquer la position de l'ennemi sur trois points par cinq compagnies de gardes suisses et autant du régiment de Grancey. Cette attaque fut menée à l'arme blanche et en lançant des grenades. L'ennemi fut rejeté hors des ouvrages avancés et nous gagnâmes trois cents pas. La perte des nôtres fut minimale. Les Suisses précipitèrent une centaine d'Espagnols dans les fossés, qui sont fort profonds, et se mirent à creuser un boyau sous la contrescarpe, avec tant de diligence qu'avant que le jour parût ils purent y loger un tournesau de mine.

Besoins de fusées éclairantes. J'en ai demandé à maintes reprises, mais je n'en ai jamais reçu. Besoin également de sacs de sable et de grenades à main.

Les tranchées sont très mal construites et à peine susceptibles d'être défendues. Le combat de pionniers de profession est indispensable.

A dix heures du soir le capitaine décrit sa position comme désespérée.

Le bombardement d'aujourd'hui a complètement bouleversé ce qui restait de nos tranchées. Les hommes sont sans abri depuis trois jours. On ne peut plus appeler cela des positions. Les hommes sont étendus à découvert, impossible de tenir cette position avec mes faibles effectifs.

Je demande qu'un officier soit envoyé ici par le haut commandement pour se rendre compte de la situation. De tout ce que j'ai demandé : fusées éclairantes, sacs de sable, etc., rien n'arrive. On nous laisse en plan.

Le feu de l'artillerie ennemie est effrayant, surtout le feu de l'artillerie lourde, dont on entend lentement venir les projectiles. Chacun est sur ses gardes et se demande où ils vont tomber. Le parapet tremble, des mottes de terre et des morceaux de fer pluvent sur nous.

Combien de temps encore devrons-nous tenir dans ce piège à souris ? Je crois que mes nefs sont maintenant à bout. Le feu a atteint sa plus grande violence. Indescriptible.

Tout commentaire affaiblirait ces notes tragiques. Elles constituent, de la part de nos adversaires, un éclatant témoignage des succès obtenus par notre artillerie et par notre infanterie.

Elses précisent en même temps les efforts surhumains que l'Allemagne est obligée de demander à ses armées, dès avant l'entrée en ligne des forces italiennes qui, sur un nouveau front, participeront désormais au siège de la forteresse austro-allemande.

LES JEUX DE LA TRANCHEE

Mot carré.

Récipient. C'est le propre de l'homme, a dit un auteur. Partie d'un examen. Pronom démonstratif.

Dévinette.

Je viens de chair et os, Je ne suis ni chair ni os, Chair et os me porte, Et je porte chair et os.

Charade.

Mon premier est une consonne, Et mon tout, pour tuer les Boches, ne dit jamais n o : second.

SOLUTION DU N° 102

Triangle-rectangle. Logographe.
E Bouche — Boche.
R E
É P I Charade.
S A P E Vert-Sein-Grai-Tort-X.
I S È R E (Vercingétorix.)

Ce numéro du « Bulletin des Armées » est accompagné d'un Supplément entièrement consacré au Tableau d'honneur.

BLOC-NOTES

— Sir Francis Bertie, ambassadeur de la Grande-Bretagne en France, vient d'être nommé pair d'Angleterre.

— Aussitôt arrivé en Italie, M. d'Annunzio demanda à être réintégré dans l'armée. Le général Cadorna l'a appelé à sa suite en qualité de lieutenant, rang que M. d'Annunzio avait lorsqu'il quitta le service militaire.

— Le leader des socialistes réformistes italiens, le député Bissolati, qui est âgé de cinquante-huit ans, vient de s' enrôler dans l'armée, avec le grade de sergent.

— A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, le roi d'Angleterre a nommé lord Kitchener chevalier de la Jarrettière. On sait que cette décoration est très envie, car elle sera à récompenser des services éminents.

— M. Iswolsky, interprète stagiaire de la brigade métropolitaine du corps expéditionnaire d'orient, fils de l'ambassadeur de Russie à Paris, a été porté au tableau spécial de la médaille militaire.

— M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, accompagné par le haut personnel de l'ambassade, a déposé dimanche sur la tombe du général Lafayette, au cimetière de Picpus, une couronne de fleurs.

— Le gouvernement hongrois annonce qu'il compte saisir 25 p. 100 des dépôts des caisses d'épargne, en vue de subvenir aux dépenses de guerre.

— On vient de transporter à Kiff le petit Nicolas Sokoloff, qui n'a que douze ans et qui s'était engagé pour la durée de la guerre. Il a été blessé d'un éclat de shrapnel au cours de récents combats à Tarnow.

— Le gouvernement canadien a décidé d'organiser une milice de réserve de 250,000 hommes qui sera tenue à la disposition de l'Angleterre.

— Cinq consuls généraux d'Italie, ceux de Francfort, Hambourg, Düsseldorf, Mannheim et Sarrebruck, ont été retenus en Allemagne.

— Le gouvernement anglais a définitivement abandonné son projet d'établissement de droits nouveaux sur les vins, les spiritueux et les bières.

— M. Huntly Drummond et M. James Cartwright, de Montréal, ont versé chacun cent mille dollars pour acheter des mitrailleuses. Le frère de M. Drummond a été tué à Langemarck.

— Des zeppelins ont, de nouveau, survolé la banlieue de Londres, et jeté des bombes, qui ont fait quatre victimes.

— La cour d'assises de la Côte-d'Or a condamné à dix ans de travaux forcés Juliette Laborey, laveuse à Plombières-les-Dijon, et Antoine Rolando, blanchisseur à Grenoble, coupables d'assassinat.

— Le chef d'état-major général de l'armée autrichienne opérant contre l'Italie est le général-major Pichler.

— Le conseil municipal d'Orléans vient d'adopter le projet de création d'une école de rééducation des blessés et infirmes militaires, au dépôt des convalescents d'Orléans.

— M. Ramay, secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, a visité avec M. Roosevelt, neveu d'ex-président, un camp de prisonniers allemands dans les Hautes-Pyrénées. Ils déclarent ce camp supérieurement organisé.

— Un comité central est en formation à Paris en vue d'assurer l'envoi de légumes frais aux troupes. Des comités départementaux seront fondés.

— Le « British ambulance committee », fondé en octobre pour l'envoi de voitures d'ambulances à l'armée française, a déjà réuni 3 millions et fourni 100 voitures et 220 infirmiers.

— Notre éminent collaborateur, M. Paul-Albert Helmer, l'avocat alsacien, a fait sous les auspices du Club alpin, au Grand-Théâtre de Dijon, une conférence sur l'Alsace.

— Un journal anglais annonce que Mrs Asquith, femme du « premier » anglais, va travailler comme ouvrière dans une usine où l'on fabrique des obus et des fusées.

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :

Médecin aide-major THIRY, brigade mixte : affecté à un régiment territorial faisant partie d'une garnison, a demandé instamment à quitter cet emploi pour partir avec la brigade mixte où il s'est fait remarquer et particulièrement apprécié par un dévouement de tous les instants envers les malades et les blessés. A été grièvement blessé le 30 janvier en revenant de visiter les tranchées de première ligne.

Sous-lieutenant SITTEVELLE, 10^e génie : chargé de faire des brèches dans les réseaux de fils de fer bordant une ligne de retranchements ennemis établis sous bois, a rempli brillamment sa mission. A montré au cours du combat les plus belles qualités de sang-froid et d'entrain dirigeant lui-même le travail d'organisation de la position conquise. A réussi à faire brèche dans un masque de tailles derrière lequel se trouvaient des tirailleurs et permis ainsi à l'infanterie de s'emparer d'une tranchée (déjà cité à l'ordre de l'armée).

Soldat MARCON, 16^e d'infanterie : alors que sa compagnie organisait une ligne de retranchements qui venait d'être conquise, s'est trouvé seul dans un boyau de communication par lequel l'ennemi se présentait en file pour contre-attaquer. Malgré les grenades qui tombaient autour de lui, n'a pas reculé d'un pas, fusil à la main pendant plusieurs heures, avec des fusils chargés que lui passaient ses camarades, tous ceux qui tentaient d'avancer et dont les corps s'entassaient devant lui ; la nuit venue, a tenu à rester à son poste.

Soldat JOUAN, 35^e d'infanterie : a, par un tir effectué avec le plus grand sang-froid, empêché l'ennemi de déboucher ; a été un officier allemand qui s'efforçait de faire sortir ses hommes pour contre-attaquer.

Adjudant-carabinier FAURE, 16^e d'infanterie : dans un combat sous bois, le 8 janvier, a fait preuve de courage, d'audace, d'énergie en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie et en l'y maintenant malgré deux contre-attaques de l'ennemi (déjà cité à l'ordre de la brigade le 19 novembre dernier).

Adjudant MAQUIN et **sergent MALLET**, 35^e d'infanterie : a accompagné et protégé par le feu jusqu'à 25 mètres de la position ennemie un sapeur du génie qui allait faire l'amorce d'une charge allongée de mélinite. A été blessé au cours de cette opération.

Soldat JOUAN, 35^e d'infanterie : a accompagné et protégé par le feu jusqu'à 25 mètres de la position ennemie un sapeur du génie qui allait faire l'amorce d'une charge allongée de mélinite. A été tué au cours de cette opération.

Sapeur mineur DUFOUR - MENTELLE, 10^e génie : est tombé mortellement frappé, le 17 janvier, au moment où il allait pénétrer dans la tranchée ennemie pour s'assurer qu'elle n'était pas minée.

Sapeur mineur BERSCH, 10^e génie : a sauté le premier dans une tranchée ennemie où se trouvaient encore quelques tirailleurs et les a signalés à la section d'infanterie à laquelle il était attaché ; a coupé immédiatement les conducteurs électriques de la mise de feu d'une fougasse dont l'explosion a été ainsi évitée.

Sergeant LINSET, 16^e d'infanterie : s'est porté très bravement en avant pour ouvrir, avec une charge de mélinite, une brèche dans un masque de tailles qui faisait partie d'une ligne de retranchements. A été tué au moment où il procéda à la mise de feu.

Colonel MAGNAN, 11^e d'infanterie : officier de la plus haute valeur morale. Blessé le 6 septembre d'une balle de shrapnel à la tête, a continué à commander son régiment. Blessé le 1^{er} octobre d'une balle de fusil à la cuisse droite, a été évacué le 2 octobre ; est revenu sur le front le 10 novembre. A donné pendant toute la campagne l'exemple de toutes les vertus militaires, tout en restant le plus modeste des hommes et le plus dévoué des camarades.

Sergeant MURAT, 16^e d'infanterie : au cours d'un combat sous bois, alors que son lieutenant venait d'être blessé, a entraîné brillamment sa section qui marchait à l'attaque d'un blockhaus. Blessé une première fois au-dessous de l'épaule, a conservé le commandement et n'a quitté son poste qu'à la suite d'une deuxième blessure.

Capitaine COLINET, 6^e d'artillerie à pied : chargé de diriger le tir d'un canon installé dans les tranchées de première ligne, a montré dans ce poste le plus grand dévouement, n'a pas hésité, sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie, à sortir de son abri pour prendre le commandement de sa pièce et contribuer à repousser une contre-attaque. A été mortellement blessé par un éclat d'obus.

Caporal JACOB, 16^e d'infanterie : blessé en entraînant ses hommes à l'assaut et transporté malgré lui au poste de secours ; s'est offert pour porter un ordre urgent.

Caporal CHAMBON, 16^e d'infanterie : a exécuté fréquemment des reconnaissances périlleuses sous bois ; sa section ayant réussi à s'emparer, le 17 janvier

vouure et de l'entraînement. A plusieurs fois rempli des missions périlleuses, et, notamment le 18 février, a fait jusqu'aux fils de fer ennemis à l'assaut d'une position extrêmement forte. **Sous-lieutenant JEULIN**, 13^e d'infanterie : au signal donné pour s'élançer à l'assaut des tranchées ennemis, a fait preuve d'une énergie remarquable en se précipitant en avant, à la tête de sa section ; a été frappé mortellement.

Sous-lieutenant LEDUC, 31^e d'infanterie : a brillamment enlevé sa compagnie pour l'assaut de tranchées ennemis fortement défendues. Tué d'une balle à vingt mètres de ces tranchées.

Sous-lieutenant MALEVIALE, 13^e d'infanterie : a été mortellement blessé le 17 février, en entraînant et lançant à l'assaut sa compagnie, sous le feu meurtrier avec un courage et une énergie remarquables.

Adjudant CARLOTTI, 13^e d'infanterie : déjà blessé et revenu sur le front incomplètement guéri, a toujours fait preuve de la plus grande énergie et donné l'exemple du plus grand courage. Tué en entraînant sa section à l'assaut, au cri de : « Avant ! ».

Adjudant CASTELIN, 31^e d'infanterie : malgré deux blessures graves, a continué à combattre avec sa section, sous un feu des plus violents.

Adjudant-chef FEST, 82^e d'infanterie : sous-officier d'une grande bravoure, déjà cité à l'ordre de l'armée et proposé pour la médaille militaire. Est mort, frappé de plusieurs balles, le 16 février, en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée.

Aspirant MONSEL, 31^e d'infanterie : tué en tête de sa section, qu'il avait su entraîner à l'assaut d'une position très forte.

Adjudant PARIS, 82^e d'infanterie : le 16 février, les Allemands ayant occupé une partie des tranchées de sa compagnie, a réussi, par une attaque à la baïonnette, à les déloger. Blessé mortellement à la tête de sa section, qu'il conduisait avec la plus grande vigueur.

Adjudant PICARD, 76^e d'infanterie : blessé, a conservé le commandement de sa section jusqu'à la fin de l'action.

Sergent BELLER, 76^e d'infanterie : a entraîné vigoureusement ses hommes à l'attaque du 17 février ; a été grièvement blessé à quelques mètres des tranchées ennemis.

Chef de bataillon BOURDELOIS, 13^e d'infanterie : est tombé mortellement frappé d'une balle à la tête, à 40 mètres de l'ennemi, en portant son bataillon à l'attaque.

Chef de bataillon CUNY, 31^e d'infanterie : pendant l'attaque qu'il a dirigée, le 17 février, sur une position allemande fortement organisée et occupée, a fait preuve d'une grande énergie dans le commandement et donné un bel exemple de bravoure personnelle.

Capitaine THIRIET, 76^e d'infanterie : a entraîné, sous un feu violent de fusils et de mitrailleuses, une colonne d'attaque qui s'est emparée de positions tenues par l'ennemi et les a conservées.

Lieutenant BARACHET, 76^e d'infanterie : ayant un ordre à transmettre comme agent de liaison, a traversé 800 mètres de terrain découvert sans se laisser intimider par le feu d'une mitrailleuse ennemie qui le poursuivait pendant sa marche. Blessé par trois balles à 50 mètres du point où l'ordre devait parvenir, a eu quand même l'énergie de transmettre l'ordre au destinataire.

Lieutenant MERCIER, 89^e d'infanterie : par son énergie intervention, a entraîné ses hommes pour déboucher d'une tranchée. A été blessé grièvement et n'a quitté le commandement de sa compagnie, deux heures plus tard, qu'après y avoir remis de l'ordre et en avoir assuré le commandement.

Sous-lieutenant BLANCHET, 13^e d'infanterie : le 17 février, a entraîné et lancé à l'assaut des tranchées ennemis, sa compagnie, à deux reprises sous un feu meurtrier, avec une énergie et un sang-froid remarquables ; blessé au début, a gardé le commandement de sa compagnie et a été tué à la prise de l'assaut.

Sous-lieutenant BONNET, 30^e d'artillerie : le 18 février, n'a pas hésité, pour mieux observer son tir, à se placer dans une tranchée à peine ébauchée qu'il savait repérée et violemment battue par l'artillerie ennemie. A été blessé.

Sous-lieutenant DUCLOS, 13^e d'infanterie : au signal donné pour s'élançer à l'assaut des tranchées ennemis, a fait preuve d'une énergie remarquable en entraînant sa section ; avait à peine fait quelque pas qu'il est tombé mortellement frappé.

Sous-lieutenant FERRE, 4^e d'infanterie : est tombé au moment où, sous un feu violent, il essayait de déterminer la position des tirs ennemis.

Sous-lieutenant GUILLAUME, 31^e d'infanterie : mépris absolument du danger. A, par une

attitude admirable, sous un feu violent, puissamment contribué à entraîner sa troupe à l'assaut d'une position extrêmement forte.

Sergent RENAUD, 4^e d'infanterie : a été mortellement frappé à la tête, au cours d'un contre-attaque qu'il conduisait sur le flanc de l'ennemi, avec la plus grande bravoure.

Sergent VION, 31^e d'infanterie : malgré une grave blessure reçue au moment où il entraînait sa demi-section, n'a consenti à se faire panser que sur l'ordre formel de ses chefs (deuxième blessure grave depuis le commencement de la campagne).

Sergent WEIL, 13^e d'infanterie : a fait preuve du plus grand courage et de la plus grande énergie en entraînant sa demi-section à l'assaut des tranchées ennemis fortement défendues. Tué d'une balle à vingt mètres de ces tranchées.

Sous-lieutenant MALEVIALE, 13^e d'infanterie : a été mortellement blessé le 17 février, en entraînant et lançant à l'assaut sa compagnie, sous le feu meurtrier avec un courage et une énergie remarquables.

Adjudant CARLOTTI, 13^e d'infanterie : déjà blessé et revenu sur le front incomplètement guéri, a toujours fait preuve de la plus grande énergie et donné l'exemple du plus grand courage. Tué en entraînant sa section à l'attaque, au cri de : « Avant ! ».

Adjudant CASTELIN, 31^e d'infanterie : malgré deux blessures graves, a continué à combattre avec sa section, sous un feu des plus violents.

Adjudant-chef FEST, 82^e d'infanterie : sous-officier d'une grande bravoure, déjà cité à l'ordre de l'armée et proposé pour la médaille militaire. Est mort, frappé de plusieurs balles, le 16 février, en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée.

Aspirant MONSEL, 31^e d'infanterie : tué en tête de sa section, qu'il avait su entraîner à l'assaut d'une position très forte.

Adjudant PARIS, 82^e d'infanterie : le 16 février, les Allemands ayant occupé une partie des tranchées de sa compagnie, a réussi, par une attaque à la baïonnette, à les déloger. Blessé mortellement à la tête de sa section, qu'il conduisait avec la plus grande vigueur.

Adjudant PICARD, 76^e d'infanterie : blessé, a conservé le commandement de sa section jusqu'à la fin de l'action.

Sergent BELLER, 76^e d'infanterie : a entraîné vigoureusement ses hommes à l'attaque du 17 février ; a été grièvement blessé à quelques mètres des tranchées ennemis.

Chef de bataillon BOURDELOIS, 13^e d'infanterie : est tombé mortellement frappé d'une balle à la tête, à 40 mètres de l'ennemi, en portant son bataillon à l'attaque.

Chef de bataillon CUNY, 31^e d'infanterie : pendant l'attaque qu'il a dirigée, le 17 février, sur une position allemande fortement organisée et occupée, a fait preuve d'une grande énergie dans le commandement et donné un bel exemple de bravoure personnelle.

Capitaine THIRIET, 76^e d'infanterie : a entraîné, sous un feu violent de fusils et de mitrailleuses, une colonne d'attaque qui s'est emparée de positions tenues par l'ennemi et les a conservées.

Lieutenant BARACHET, 76^e d'infanterie : ayant un ordre à transmettre comme agent de liaison, a traversé 800 mètres de terrain découvert sans se laisser intimider par le feu d'une mitrailleuse ennemie qui le poursuivait pendant sa marche. Blessé par trois balles à 50 mètres du point où l'ordre devait parvenir, a eu quand même l'énergie de transmettre l'ordre au destinataire.

Lieutenant MERCIER, 89^e d'infanterie : par son énergie intervention, a entraîné ses hommes pour déboucher d'une tranchée. A été blessé grièvement et n'a quitté le commandement de sa compagnie, deux heures plus tard, qu'après y avoir remis de l'ordre et en avoir assuré le commandement.

Sous-lieutenant BLANCHET, 13^e d'infanterie : le 17 février, a entraîné et lancé à l'assaut des tranchées ennemis, sa compagnie, à deux reprises sous un feu meurtrier, avec une énergie et un sang-froid remarquables ; blessé au début, a gardé le commandement de sa compagnie et a été tué à la prise de l'assaut.

Sergent CLEMENT, 89^e d'infanterie : ayant un ordre à transmettre comme agent de liaison, a traversé 800 mètres de terrain découvert sans se laisser intimider par le feu d'une mitrailleuse ennemie qui le poursuivait pendant sa marche. Blessé par trois balles à 50 mètres du point où l'ordre devait parvenir, a eu quand même l'énergie de transmettre l'ordre au destinataire.

Chef de bataillon BOURDELOIS, 13^e d'infanterie : voyant tomber le chef d'une demi-section, en a pris le commandement ; s'est courageusement élançé hors des tranchées en criant : « Avant, les enfants ! » et donnant ainsi l'exemple du plus grand courage, est tombé aussitôt frappé mortellement.

Sergent COLUMEAU, 13^e d'infanterie : voyant tomber le chef d'une demi-section, en a pris le commandement ; s'est courageusement élançé hors des tranchées en criant : « Avant, les enfants ! » et donnant ainsi l'exemple du plus grand courage. A été tué au cours de l'attaque.

Soldat VALLÉE, 31^e d'infanterie : a abattu dans la tranchée un capitaine allemand qui venait de tuer deux de ses camarades à coups de revolver.

Chef de bataillon BOURDELOIS, 13^e d'infanterie : ayant un ordre à transmettre comme agent de liaison, a traversé 800 mètres de terrain découvert sans se laisser intimider par le feu d'une mitrailleuse ennemie qui le poursuivait pendant sa marche. Blessé par trois balles à 50 mètres du point où l'ordre devait parvenir, a eu quand même l'énergie de transmettre l'ordre au destinataire.

Sergent FRAY, 31^e d'infanterie : quoique blessé, s'est élançé à l'assaut d'une position très forte, en entraînant brillamment ses hommes.

Sergent LECLERC, 76^e d'infanterie : resté seul, sergeant valide dans sa section, s'est porté en avant sous un feu violent pour entraîner ses hommes.

Sergent PROUST, 31^e d'infanterie : à force d'énergie, a réussi à briser l'offensive de l'ennemi contre une tranchée et s'est fait tuer en accomplissant sa mission.

Sergent RADOUX, 31^e d'infanterie : blessé grièvement, a donné à tous l'exemple du stoïcisme et de l'énergie ; causant avec le plus grand calme, a manifesté à son capitaine son regret de ne pouvoir pas faire campagne jusqu'au bout. Est mort en arrivant à l'ambulance.

Sergent HEURTEL, 357^e d'infanterie : administrateur du territoire de Thann : déjà cité à l'ordre de l'armée comme commandant de compagnie. Chargé de fonctions administratives dans les territoires occupés par nos troupes, a su, par l'activité et le dévouement

N° 103. Supplément au Bulletin des Armées de la République.

9

CITATIONS

(Suite.)

- Sergent DELCROS**, 33^e d'infanterie coloniale : ayant dirigé avec énergie sa section, pendant la marche d'approche sur un bois fortement défendu, a ensuite entraîné vigoureusement l'assaut d'une tranchée ennemie qu'il allait atteindre au moment où il est tombé grièvement blessé.
- Sergents NIÈRES et PELISSON**, 33^e d'infanterie coloniale : grièvement blessés en entraînant vigoureusement leurs hommes en avant.
- Sergent SOUQUET**, 44^e d'infanterie coloniale : frappé mortellement en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée allemande.
- Caporal BELIBIE**, 44^e d'infanterie coloniale : le 17 février, est resté dans le rang et a continué à marcher bien que blessé. A atteint le réseau de fil de fer allemand, où il a été mortellement frappé, en essayant d'y pratiquer une brèche.
- Caporal GUILTARD**, 44^e d'infanterie coloniale : a conduit vigoureusement l'assaut de sa section dont le chef venait d'être tué et a été mortellement frappé en atteignant le réseau de fil de fer allemand.
- Soldat LAVIE**, 44^e d'infanterie coloniale : le 17 février, chargé de porter un ordre sous un feu violent, a été tué dans l'accomplissement de sa mission.
- Soldat PATUREAU**, 18^e territorial d'infanterie : excellent soldat, très dévoué, et qui s'est montré plein de courage en diverses circonstances. Le 21 février, s'est offert spontanément, malgré le danger qu'il courrait pour aller devant le blockhaus d'une mitrailleuse, enlever les obstacles qui obstruaient le créneau de tir, donnant ainsi un bel exemple de sang-froid et de devoir. A été mortellement frappé en accomplissant sa mission.
- Soldat FLUCHAIRE**, 10^e territorial d'infanterie : voyant le feu pour la première fois et blessé à la tête d'un éclat d'obus, a tenu à repandre son poste dans la tranchée, après un pansement sommaire.
- Soldat TOUZOT**, 10^e territorial d'infanterie : voyant le feu pour la première fois, est resté à son poste sous les obus où il a été tué, donnant à ses camarades l'exemple d'un véritable courage.
- Marechal des logis BAYLE**, 5^e chasseurs d'Afrique : a fait preuve du plus grand courage et du plus noble dévouement en allant repérer, sous un feu intense, l'emplacement d'une mitrailleuse ennemie. A été tué en accomplissant sa mission.
- Marechal des logis GALZY**, 5^e chasseurs d'Afrique : a fait preuve du plus grand courage et du plus noble dévouement, en allant repérer sous un feu intense, l'emplacement d'une tranchée ennemie. A été tué en accomplissant sa mission.
- Chef de bataillon PIERRAT**, 16^e d'infanterie : officier supérieur très expérimenté, d'une grande bravoure et d'une énergie extraordinaire. Le 29 janvier, ayant été par deux fois grièvement blessé par un avion ennemi, armé d'une mitrailleuse, et son appareil ayant, au cours du combat dans lequel il eut l'avantage, subi de graves avaries qui en compromettaient très sérieusement la sécurité, n'a pas hésité néanmoins, à accomplir jusqu'au bout la mission spéciale qui lui était confiée.
- Lieutenant territorial POUZEZ**, 62^e bataillon de chasseurs : au combat du 4 février, s'est porté courageusement avec son renfort sur un point de la ligne violemment attaqué par l'ennemi. Quoique blessé au cou, est resté à son poste de commandement et ne s'est fait évacuer qu'en fin de journée après avoir passé à son lieutenant le commandement de sa compagnie.
- Capitaine HAPPE**, 43^e d'artillerie : pilote aviateur, exécute chaque jour, souvent même à plusieurs reprises, les plus longues missions de reconnaissance et de bombardement à l'intérieur du territoire ennemi, faisant preuve des plus belles qualités d'audace et de mépris absolu du danger. Le 14 février, ayant été par deux fois grièvement attaqué par un avion ennemi, armé d'une mitrailleuse, et son appareil ayant, au cours du combat dans lequel il eut l'avantage, subi de graves avaries qui en compromettaient très sérieusement la sécurité, n'a pas hésité néanmoins, à accomplir jusqu'au bout la mission spéciale qui lui était confiée.
- Chef de bataillon GUENEAU**, état-major d'une armée : depuis le début des opérations, avec une conscience absolue et une intelligence toujours en éveil, accomplit sans bruit toutes les missions ingrates ou périlleuses qui lui sont confiées.
- Lieutenant BRENET**, 2^e dragons : a exécuté le 17 octobre, une reconnaissance dans des circonstances particulièrement difficiles et au cours de laquelle il a eu son cheval tué sous lui. A fourni les renseignements les plus complets et les plus exacts sur la position ennemie.
- Capitaine de réserve JASIEŃSKY**, 2^e d'infanterie coloniale : au cours du combat du 29 janvier, s'est particulièrement fait remarquer par sa bravoure et son entrain. S'est porté à l'assaut d'une tranchée ennemie, en tête d'une section de sa compagnie et est tombé grièvement blessé à 40 mètres de la ligne ennemie ; a subi l'amputation du bras gauche.
- Chef de bataillon WILLAUME**, 366^e d'infanterie : officier supérieur intelligent, ardent et d'un dévouement absolu. Blessé une première fois le 6 septembre, venait, à peine guéri, de reprendre son service quand il fut de nouveau blessé le 6 octobre par un obus de 105 qui éclata tout près de lui et lui fracassa la jambe droite ; a donné alors le plus bel exemple de courage en ne quittant le champ de bataille qu'après avoir rendu compte de sa mission avec précision et clarté.
- Chef de bataillon LEBRUN**, 32^e d'artillerie : éclairleur d'objectif et observateur d'artillerie aux tranchées de première ligne, depuis le 1^{er} novembre, s'est fait remarquer à maintes reprises pour l'entrain et la crânerie bien française avec laquelle il s'accroît de ses fonctions. N'a jamais hésité à sacrifier, lorsqu'il était nécessaire, sa sécurité personnelle. Blessé grièvement à son poste, le 19 février d'une balle à la tête.
- Sous-lieutenant WASSEZUG**, 5^e dragons : très belle conduite au feu, notamment au combat de nuit du 8 au 9 octobre, où il a subi l'attaque en tranchée avancée au-delà du pont du canal, pendant cinq heures consécutives.
- 6^e COMPAGNIE DU 23^e D'INFANTERIE** : a fait preuve, au combat du 27 janvier, sous les ordres du capitaine BLANCHET d'un courage et d'une audace qui ont soulévé l'enthousiasme général. A eu la moitié de son effectif mis hors de combat sur les tranchées ennemis sans lâcher pied.
- Lieutenant-colonel DAXET**, 13^e d'infanterie : officier supérieur d'une haute valeur militaire et morale, chef de corps plein d'abnégation et de dévouement, s'est fait tuer le 27 janvier, à quelques mètres des tranchées ennemis, en donnant à tous le plus bel exemple de l'assaut d'une tranchée ennemie qu'il allait atteindre au moment où il est tombé grièvement blessé.
- Lieutenant PARMENTIER**, au 30^e d'infanterie, administrateur adjoint du territoire de Thann : cité à l'ordre de l'armée, comme grièvement blessé en entraînant sa section au feu. Charge ensuite de fonctions administratives dans les territoires occupés par nos troupes, a su, par l'activité et le dévouement inlassables avec lesquels il s'est occupé des intérêts matériels et moraux de la région,achever de faire revivre les sentiments d'attachement à la France des populations de l'Alsace.
- Lieutenant FRANÇOIS**, 15^e bataillon de chasseurs : le 25 janvier, s'est porté à la tête de sa section avec la plus grande bravoure et la plus grande gaîté, à l'attaque d'une tranchée ennemie. Blessé grièvement à la tête à quelques mètres des tranchées ennemis, a continué à entraîner vigoureusement leurs hommes en avant.
- Lieutenant VIVIER**, 23^e d'infanterie : charge le 23 janvier, d'observer le tir de l'artillerie, n'a quitté son poste particulièrement visé que couvert de nombreuses blessures, dont il est mort deux jours après en donnant à tous un bel exemple de courage. S'est montré pendant toute la campagne plein de vaillance et d'énergie.
- Médécin aide-major SAINT-PIERRE**, 23^e d'infanterie : a dirigé, quatre nuits de suite, les opérations qui ont réussi à ramener dans nos lignes, le corps de son colonel tombé à quelques mètres des tranchées ennemis. A fait preuve ainsi d'un dévouement et d'un courage dignes des plus grands éloges.
- Médécin aide-major GIGUET**, 23^e d'infanterie : a provoqué l'admiration de tous par son courage et son dévouement dans l'engagement du 27 janvier ; a fait l'impossible pour ramener dans nos lignes les tués et les blessés tombés sur les tranchées ennemis.
- LÉGION D'HONNEUR**
- Sont nommés dans la Légion d'honneur :*
- Au grade de commandeur.*
- Général de brigade MENISSIER**.
- Général de brigade PLESSIER** : grièvement blessé en conduisant ses troupes au combat le 19 août 1914.
- Au grade d'officier.*
- Chef de bataillon NORMAND**, 28^e bataillon du génie : depuis le début des hostilités, a rendu les plus grands services comme officier du génie et comme officier d'état-major. Beaucoup de décision, beaucoup de coup d'œil. Bravoure des plus remarquables. Vient d'être blessé en visitant les tranchées.
- Chef de bataillon PIERRAT**, 16^e d'infanterie : officier supérieur très expérimenté, d'une grande bravoure et d'une énergie extraordinaire. Le 29 janvier, ayant été par deux fois grièvement blessé par un avion ennemi, armé d'une mitrailleuse, et son appareil ayant, au cours du combat dans lequel il eut l'avantage, subi de graves avaries qui en compromettaient très sérieusement la sécurité, n'a pas hésité néanmoins, à accomplir jusqu'au bout la mission spéciale qui lui était confiée.
- Lieutenant territorial POUZEZ**, 62^e bataillon de chasseurs : à pied : blessé grièvement en entraînant la compagnie qu'il commandait à l'assaut d'une position ennemie. A fait preuve de la plus grande bravoure.
- Chef de bataillon THOMAS**, 150^e rég. d'infanterie : officier de première valeur, énergique, de bravoure éprouvée. A commandé brillamment et à maintes reprises son bataillon. Le 4 février, a exécuté une vigoureuse contre-attaque qui a réussi.
- Chef de bataillon HERMITTE**, 150^e rég. d'infanterie : officier très brave, blessé le 22 août. A repris au milieu d'octobre le commandement de sa compagnie. A vigoureusement contre-attaqué le 4 février et a repris une tranchée perdue.
- <

Capitaine DE DARTEIN, 5^e d'infanterie : commandant le 16 février sa compagnie chargée d'enlever une lisière de bois, est sorti de la tranchée en tête de son unité pour donner confiance à ses hommes, impressionnés par la chute sur le terrain à parcourir de gros obus et de balles. Presque immédiatement blessé d'une balle qui lui brise le poignet, il cache sa blessure à sa compagnie qu'il conduit jusqu'au moment où il tombe, la cuisse brisée par une nouvelle balle, et reste sur le terrain jusqu'à la tombée de la nuit. A fait preuve d'une bravoure et d'un entraînement remarquables et a remonté gairement, après avoir été rapporté dans sa compagnie, le moral de ses hommes déçus de voir leur capitaine grièvement blessé.

Capitaine MILLARD, 5^e d'infanterie : commandant, le 16 février, une compagnie d'assaut, a maintenu son unité sur la position atteinte, malgré les feux violents d'artillerie, de mitrailleuses, de face et de flanc. A fait organiser la position pendant la nuit, s'est maintenu le lendemain sous un violent bombardement au cours duquel il a été légèrement blessé. A déjà été blessé le 14 septembre et a rejoint sa compagnie à peine guéri.

Lieutenant DU PLAN DE SIEYES, 16^e d'infanterie : blessé une première fois, le 22 septembre, a conservé le commandement de sa section jusqu'à ce qu'une seconde blessure l'oblige à quitter la ligne de feu. A rejoindre le front avant complète guérison. Grièvement blessé, le 20 janvier, au moment où il s'employait à organiser, sous un feu violent d'artillerie, des retranchements ennemis récemment conquis, a fait preuve de la plus grande énergie en restant sans soins, toute une nuit, dans un boyau de communication étroit et en trouvant la force de plisser avec ses hommes. A dû subir l'amputation du pied droit qui avait été broyé par une bombe.

Lieutenant LAFOUILLADE, 2^e bataillon de chasseurs : officier d'un courage et d'une énergie remarquables. A été blessé, le 28 août, à la tête de sa compagnie, d'un éclat d'obus à la mâchoire; bien que dans l'impossibilité de parler, a tenu néanmoins à conserver le commandement de son unité et a refusé d'être transporté vers l'arrière avant la fin de l'action.

Capitaine DE GROUSSOU, école d'observateurs d'un centre d'aviation : après avoir été un des premiers officiers de l'état-major à faire de l'observation aérienne en temps de paix, a accompli, comme observateur en avion à l'armée, de nombreuses reconnaissances sous le feu de l'infanterie et de l'artillerie ennemis; n'a pas hésité, en raison des circonstances atmosphériques défavorables, à voler à faible hauteur. Est rentré d'une reconnaissance avec un appareil percé de trous.

Adjudant BONNEFONT, 2^e tirailleurs algériens : a été blessé très grièvement au combat du 23 janvier en entraînant ses hommes en avant.

Soldat MUSILLAT, 16^e d'infanterie : alors que sa compagnie organisait une ligne de retranchements qui venait d'être conquise, s'est trouvé seul dans un boyau de communication par lequel l'ennemi se présentait en file pour contre-attaquer; malgré les grenades qui tombaient autour de lui, n'a pas reculé d'un pas, fusillant pendant plusieurs heures, avec des fusils chargés que lui passaient ses camarades, tous ceux qui tentaient d'avancer et dont les corps s'entassaient devant lui; la nuit venue a tenu à rester à son poste.

Soldat MARTIN, 16^e d'infanterie : a fait preuve du plus grand courage et d'une endurance exceptionnelle en occupant pendant une nuit entière, sous la neige et par un froid vif un poste périlleux. A permis par sa vigilance à sa section de repousser trois contre-attaques ennemis; est parti le lendemain volontairement en patrouille.

Adjudant ALLONCHERY, 29^e d'infanterie : sous-officier d'une valeur tout à fait remarquable. Quoique âgé de quarante-quatre ans, a rempli avec entraînement les fonctions de son grade. Belle conduite aux combats du 3 au 7 octobre 1914, où il a réussi par son courage et son sang-froid à maintenir sa compagnie sur une position conquise, malgré des pertes sensibles.

Adjudant FONTAINE, 29^e bataillon de chasseurs à pied : a entraîné sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie dont il s'est emparé. A été grièvement blessé par l'éclatement d'une grenade.

Soldat TSABET MOHAMMED, 5^e tirailleurs algériens : a été grièvement blessé le 28 jan-

vier, en abordant à la balonnette l'ennemi fortement retranché.

Soldat BOUCHERID KADDOUR, 5^e tirailleurs algériens : grièvement blessé le 28 janvier. A fait preuve d'une grande énergie dans une situation très critique.

Sergent FABRE, 30^e d'infanterie : dans la

nuite du 13 au 14 janvier, a conduit une patrouille avec prudence et énergie. A réussi à tuer deux sentinelles d'un poste allemand et à mettre hors de combat les défenseurs de la tranchée; ne s'est replié que devant des forces ennemis supérieures, ramenant le seul homme blessé de sa patrouille.

Soldat GROSJEAN, 4^e d'infanterie coloniale :

depuis le commencement de la campagne n'a cessé de donner le plus brillant exemple d'entraînement, de courage et de crânerie. Blessé le 27 août, est revenu sur le front aussitôt guéri.

En dernier lieu, étant guetteur, le 20 janvier, atteint par un obus de gros calibre qui lui sectionna le bras droit et lui fit une blessure grave à la cuisse, s'est retourné vers ses camarades de la tranchée et levant le bras qui lui restait a crié : « Vive la France ! »

Sergent CAULLET, 16^e d'infanterie : a réussi à arrêter l'ennemi qui progressait dans une tranchée et à élever devant lui un barrage qu'il a tenu.

Soldat GUYONVARCH, 11^e d'infanterie :

présent au corps depuis le début de la campagne, a fait preuve de bravoure en toutes circonstances; vient de signaler particulièrement, le 29 janvier à minuit, en s'offrant spontanément pour aller chercher un drapeau français que les Allemands avaient planté en manière de défi entre nos lignes et les leurs; malgré le clair de lune, au mépris du danger de mine ou d'embuscade qu'il courrait et dont il avait été prévenu. Guyonvarch déclara veuillez tenir l'expédition seul et sans armes, muni seulement d'une ciseaux; alors qu'il s'efforça de couper les fils de fer fixant le drapeau, une fougasse éclatait sous ses pieds, le renversant, le couvrant de terre et lui arrachant le drapeau; il fut contusionné mais non blessé. Guyonvarch, sans perdre son sang-froid, se relevait sous le feu des sentinelles ennemis, ramassait le drapeau et rentrait dans nos lignes.

Brigadier MOUGEL, 5^e hussards : le 11 août, dans une charge contre la cavalerie ennemie, a dégagé son officier en tuant trois adversaires dont un sous-officier. A été lui-même grièvement blessé d'un coup de lance et d'une balle. A peine guéri, a demandé à revenir sur le front.

Soldat TALON, 11^e d'infanterie : étant à son poste d'observation derrière un crêneau, a eu la mâchoire inférieure fracassée. Malgré ses souffrances, a montré un courage au-dessus de tout éloge pendant qu'on le panse.

Soldat AGULLO, 3^e d'infanterie coloniale :

blessé le 27 août, a donné un admirable exemple d'énergie et de volonté en refusant de se laisser évacuer et en persévérant à marcher et à combattre pendant dix-neuf jours. Evacué le 15 septembre, revenu sur le front le 14 novembre, donne quotidiennement des preuves de bravoure, d'abnégation et du sentiment profond du devoir.

Adjudant TOURNEUX, 12^e d'infanterie :

blessé très grièvement en reconnaissant un ouvrage ennemi qu'il voulait bombarder.

Soldat HENRY, 34^e d'infanterie : s'est distingué, au combat des 7-8 janvier, par son énergie et son courage. Blessé au genou a dû subir l'amputation de la cuisse droite.

Sergent ROULIER, 7^e territorial d'infanterie :

bon sous-officier, énergique et plein d'entraînement. Commande bien aux hommes. De service dans les tranchées, le 21 janvier, a été atteint de deux blessures dont l'une a occasionné la perte de l'œil droit.

Soldat PATTOU, 24^e d'infanterie : le 31 janvier, étant à son poste, reçut un éclat d'obus qui le blessa grièvement, nécessitant l'amputation de la cuisse droite.

Sergent BORGES, 3^e d'infanterie :

énergie et vigueur dans le commandement de sa demi-section. A été gravement blessé en l'entraînant à l'assaut.

Soldat ETCHEATS, 12^e d'infanterie : a montré pendant l'attaque du 16 janvier un courage à toute épreuve. Pendant que l'ennemi cherchait à s'emparer d'une pointe avancée de nos tranchées, il se porta au bord du talus et, malgré le feu violent de l'infanterie allemande, il ouvrit le feu sur les assaillants. Donna un très bel exemple à ses camarades et fut blessé au bras droit et au ventre.

Sergent CHIAPPINI, 7^e hussards :

serviteur complet, commande son peloton avec énergie. S'est fait remarquer en toutes circonstances par son attitude au feu.

Soldat TSABET MOHAMMED, 5^e tirailleurs algériens : a été grièvement blessé le 28 jan-

vier, en abordant à la balonnette l'ennemi fortement retranché.

Soldat BOUCHERID KADDOUR, 5^e tirailleurs algériens : grièvement blessé le 28 janvier. A fait preuve d'une grande énergie dans une situation très critique.

Sergent FABRE, 30^e d'infanterie : dans la

nuite du 13 au 14 janvier, a conduit une patrouille avec prudence et énergie. A réussi à tuer deux sentinelles d'un poste allemand et à mettre hors de combat les défenseurs de la tranchée; ne s'est replié que devant des forces ennemis supérieures, ramenant le seul homme blessé de sa patrouille.

Soldat GROSJEAN, 4^e d'infanterie coloniale :

depuis le commencement de la campagne n'a cessé de donner le plus brillant exemple d'entraînement, de courage et de crânerie. Blessé le 27 août, est revenu sur le front aussitôt guéri.

En dernier lieu, étant guetteur, le 20 janvier, atteint par un obus de gros calibre qui lui sectionna le bras droit et lui fit une blessure grave à la cuisse, s'est retourné vers ses camarades de la tranchée et levant le bras qui lui restait a crié : « Vive la France ! »

Sergent CAULLET, 16^e d'infanterie : a réussi à arrêter l'ennemi qui progressait dans une tranchée et à élever devant lui un barrage qu'il a tenu.

Soldat GUYONVARCH, 11^e d'infanterie :

présent au corps depuis le début de la campagne, a fait preuve de bravoure en toutes circonstances; vient de signaler particulièrement, le 29 janvier à minuit, en s'offrant spontanément pour aller chercher un drapeau français que les Allemands avaient planté en manière de défi entre nos lignes et les leurs; malgré le clair de lune, au mépris du danger de mine ou d'embuscade qu'il courrait et dont il avait été prévenu. Guyonvarch déclara veuillez tenir l'expédition seul et sans armes, muni seulement d'une ciseaux; alors qu'il s'efforça de couper les fils de fer fixant le drapeau, une fougasse éclatait sous ses pieds, le renversant, le couvrant de terre et lui arrachant le drapeau; il fut contusionné mais non blessé. Guyonvarch, sans perdre son sang-froid, se relevait sous le feu des sentinelles ennemis, ramassait le drapeau et rentrait dans nos lignes.

Soldat VAILLANT, 3^e bis de zouaves : encam-

pagné depuis le début des opérations; s'est échappé des lignes ennemis après 13 jours de captivité; s'est distingué déjà au combat du 8 décembre; le 4 février, a fait preuve du plus grand courage en travaillant toute la nuit sous le feu pour assurer la possession des entonnoirs, donnant à tous l'exemple de l'ardeur, de l'entrain et d'un dévouement absolus à son devoir.

Soldat TALON, 11^e d'infanterie : étant à son poste d'observation derrière un crêneau, a eu la mâchoire inférieure fracassée. Malgré ses souffrances, a montré un courage au-dessus de tout éloge pendant qu'on le panse.

Soldat AGULLO, 3^e d'infanterie coloniale :

blessé le 27 août, a donné un admirable exemple d'énergie et de volonté en refusant de se laisser évacuer et en persévérant à marcher et à combattre pendant dix-neuf jours. Evacué le 15 septembre, revenu sur le front le 14 novembre, donne quotidiennement des preuves de bravoure, d'abnégation et du sentiment profond du devoir.

Soldat BOUSQUIE, 12^e territorial d'infanterie :

occupé par sa section ayant été bouleversé par l'artillerie ennemie, est resté seul gradé, a maintenu les survivants à leur poste. Grièvement blessé à conserver le commandement de son escouade jusqu'à ce qu'il soit relevé par une section de renfort.

Adjudant RAMBOUT, 27^e d'infanterie : es-

sorit de l'hôpital, pour prendre part au combat et conduire sa section à l'assaut des tranchées allemandes. Blessé deux fois, est resté à son poste et n'a consenti à le quitter que le lendemain.

Soldat CHASTANG, 15^e d'infanterie : brav-

soldat qui s'est particulièrement distingué le 8 septembre; a été atteint d'une blessure grave qui a nécessité l'amputation d'un membre.

Soldat LACOMBE, 15^e d'infanterie : le 12 jan-

vier, étant en surveillance dans la tranchée à côté de sa pièce, a été blessé à la tête d'une balle qui lui occasionna une blessure très grave (perte de l'œil gauche); pendant l'opération, n'a cessé de montrer le plus grand courage, ne pensant qu'à revenir sur le front.

Adjudant-chef DEMART, 3^e zouaves de mar-

che : dans la nuit du 3 au 4 février, s'est élancé le premier hors de la tranchée à la tête de sa section, qu'il a rapidement entraînée en avant, sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses; a été atteint d'une balle dans la cuisse droite.

Sergent SIMONI, tirailleurs marocains :

sous-officier extrêmement brave et hardi, au mépris de tout danger, communiquant aux hommes son entraînement et sa confiance dans les moments les plus critiques. S'est signalé aux affaires du 8 et du 13 janvier. Grièvement blessé le 13.

Sergent-major COULOUARM, tirailleurs marocains : sous-officier modèle, d'un dévouement absolu, d'un courage à toute épreuve. Blessé le 7 septembre, a rejoint le régiment dès le début d'octobre et depuis lors n'a cessé de se signaler. Le 13 janvier, a entraîné ses hommes à l'assaut avec une bravoure superbe. Est tombé grièvement blessé.

Caporal SEMIDEI, compagnie du génie 15/12 : toujours fait preuve de la plus grande bravoure; a été blessé une première fois; a demandé à ne pas être évacué. Étant chef de poste à la garde d'une passerelle repliée dont les amarrages cédaient, a malgré le feu violent de l'infanterie ennemie, partant de la rive opposée, exécuté lui-même l'amarrage, après qu'un des sapeurs du poste avait été blessé dans une pareille tentative; a lui-même été blessé grièvement de trois balles.

Chasseur BESSE dit BATISSE, 31^e bataillon de chasseurs à pied : très brave soldat, vivant exemple de courage pour ses camarades et précieux auxiliaire pour ses chefs. A perdu un doigt à la suite d'une blessure reçue le 31 août 1914, et depuis s'est de nouveau fait remarquer par sa belle conduite au feu.

Chasseur DÉGRANGE, 31^e bataillon de chasseurs à pied : soldat exemplaire, très brave et énergique, donne à tous l'exemple du dévouement et du courage. S'est fait remarquer en toutes circonstances par sa belle conduite au feu.

Sergent MATHEAU, 36^e d'infanterie : s'est déjà signalé en maintes circonstances par son courage et sa hardiesse dans la conduite des patrouilles. Vient d'être sérieusement blessé le 17 janvier d'une balle à la poitrine alors qu'il était arrivé à vingt pas d'un poste enemis dont il projetait l'enlèvement.

mis. Blessé, a conservé le commandement de sa section.

Caporal DEROUSSIS, tirailleurs marocains :

son chef de section ayant été tué, a pris le commandement de cette fraction et l'a entraînée à l'assaut en s'écriant : « Maudit soit l'Allemand ! En avant ! » et a contribué à rebrousser l'ennemi. A été grièvement blessé au cours de l'affaire. Avait déjà été blessé deux fois au feu sans se faire panser.

Adjudant COSTES, 2^e d'artillerie de campagne d'Afrique : sous-officier consciencieux et énergique, a rendu les plus grands services, tant pendant la mobilisation, les transports et marches de concentration, que dans les premières affaires où la batterie a été au feu. Grièvement blessé le 24 août. Depuis que, rétabli, il a repris son service à la batterie, a continué à donner aux hommes et aux gradiés l'exemple du zèle dans le service et du sang-froid sous le feu, en particulier dans la nuit du 26 au 27 janvier.

Cavalier LAROZE, 3^{e</}

Adjudant DURÉ, 8^e tirailleurs : a fait preuve des plus belles qualités militaires en appuyant avec sa section le mouvement d'attaque de sa compagnie le 21 septembre 1914. A été très grièvement blessé d'une balle dans le ventre.

Sergent HASSIN BEN AHMED BEN ALEIA, 8^e tirailleurs : le 21 septembre, blessé une première fois, est resté à la tête de ses hommes malgré un feu très meurtrier et a réussi à regrouper, dans le mouvement de repli de la compagnie, une vingtaine de tirailleurs. A été blessé une seconde fois plus grièvement. Guéri, demanda à revenir immédiatement à la compagnie.

Claïron SALAH BEN HADJ, 8^e tirailleurs ; déjà proposé au titre du Maroc à la suite du combat du 4 août pour le motif suivant : "Est resté sur la position pendant le repli de la section jusqu'à ce que l'ordre lui fut donné de se retirer. Quelques instants après est allé chercher sous le feu un sergent français grièvement blessé (cuisse brisée). A été blessé lui-même en le rapportant et n'est allé se faire panser qu'après avoir mis le sergent à l'abri des balles marocaines." A continué à faire preuve du plus grand courage dans la campagne de France.

Claïron MOHAMED BEN FREDJ DER-DOURI, 8^e tirailleurs : a fait preuve du plus grand courage au combat du 22 septembre où il s'est tenu constamment auprès du commandant de la compagnie. A sonné la charge jusqu'à ce qu'il fut à bout de souffle et n'a cessé de donner le plus bel exemple de bravoure à ses camarades.

Soldat AMMAR BEN AHMED, 8^e tirailleurs : excellent sujet. Blessé le 21 septembre. Revenu sur le front et blessé légèrement de nouveau le 14 janvier.

Sergent RABEAU, 8^e tirailleurs : s'est distingué par son énergie les 21, 22 et 24 septembre. A été blessé le 25 septembre en guidant deux sapeurs du génie dans une ferme. Sous-officier très méritant. Est revenu sur le front.

Sergent KERVAREC, 8^e tirailleurs : blessé le 21 septembre. S'est fait particulièrement remarquer au combat. Est revenu sur le front. Très bon sous-officier.

Caporal AUMAGE, 8^e tirailleurs : blessé le 22 septembre d'un éclat d'obus, a conservé le commandement de son escouade qu'il a conduite à l'assaut. Ne s'est fait évacuer que le 23 et est revenu sur le front le 3 décembre.

Soldat ALI BEN SALAH BEN BELGACHEM, 8^e tirailleurs : blessé au Maroc le 12 mai. Blessé à nouveau le 22 septembre, a rejoint sa compagnie aussitôt guéri. Continue à se comporter à l'entière satisfaction de ses chefs.

Soldat CHAARANE BEN REDJER, 8^e tirailleurs : vieux tirailleur, a fait la campagne de Chine. Blessé le 22 septembre, est revenu sur le front.

Sergent M'HAMED BEN FERHAT EL DJEHALI, 8^e tirailleurs : s'est continuellement distingué depuis le début de la campagne. A fait preuve à plusieurs reprises de beaucoup d'énergie et d'une grande autorité sur les hommes. 12 ans de services dont 2 ans 6 mois de Maroc. A pris part à plusieurs affaires au Maroc. Très bon sous-officier.

Soldat LAKDAR BEN AMOR HAMROU, 8^e tirailleurs : tirailleur d'une bravoure connue de tous. Au cours du combat du 22 septembre, a fait preuve du plus grand courage et du plus grand sang-froid. S'est toujours tenu aux points les plus dangereux encourageant ses camarades à marcher en avant.

Caporal HADDAD, 4^e rég. du 1^{er} étranger : est parvenu le premier à la tranchée allemande où il s'empara d'une mitrailleuse. Blessé, est retourné au feu après avoir rapporté la mitrailleuse dans nos tranchées.

Adjudant FURRI, 4^e rég. du 1^{er} étranger (rég. garibaldien) : toujours prêt pour les missions les plus périlleuses. A conduit seize patrouilles dans la nuit en plein bois.

Sergent GARDA, 4^e rég. du 1^{er} étranger (rég. garibaldien) : envoyé par son capitaine en patrouille, pour assurer la liaison de sa compagnie avec un bataillon, s'est acquitté de sa mission avec un courage digne d'éloges, passant à quelques mètres des tranchées allemandes. Sa mission terminée, a rejoint sa section et a participé à la prise d'une tranchée allemande.

Sergent-fourrier CASCARINO, 4^e rég. du 1^{er} étranger (rég. garibaldien) : est resté continuellement à côté de son chef de bataillon au milieu de l'attaque et lorsque cet officier a été tué, a fait tous ses efforts pour ramener

son corps, bien que tous ses camarades soient tombés morts ou très grièvement blessés à ses côtés.

Sergent DRUMEZ, bataillon du Moyen-Congo : au combat de N'Djembe, le 4 octobre, a donné un bel exemple de bravoure, de rare énergie, en maintenant sa section jusqu'à la nuit, déterminant ainsi l'ennemi à la retraite ; a montré la même énergie et la même bravoure à l'attaque de Nola où il a été blessé deux fois.

Sergent-major WEINLING, bataillon du Moyen-Congo : n'a pas cessé de donner l'exemple de la vaillance à ses tirailleurs et est tombé très grièvement blessé en entraînant ses hommes dans un dernier bond contre les retranchements ennemis. Est resté sous le feu, sans permettre à ses tirailleurs de l'emmener en arrière, jusqu'à la fin du combat.

Marechal des logis KOULY DIOKO, bataillon n° 2 du Moyen-Congo : blessé deux fois à l'attaque du poste de Nola le 19 octobre.

Sergent LERÖY, au service des G. V. C., section Rouen-Sud : le 16 septembre a, par son activité et son intelligence, amené la capture de deux automobiles dans lesquelles avaient pris place des militaires allemands, munis d'explosifs et d'outils de pionniers et chargés de faire sauter tous les ponts des environs de Rouen.

Adjudants-chefs LAULHÉ et LAVIT, 18^e d'infanterie ; **BOUCHEREAU**, 35^e d'infanterie coloniale ; **JACQUIN**, 1^{er} colonial du Maroc ; **GILLET**, 4^e colonial du Maroc ; **DEZOU**, rég. indigène du Tchad.

Adjudants ROY, 21^e bataillon de chasseurs ; **RAYNAL**, 1^{er} colonial du Maroc ; **SERPAUD**, 3^e colonial du Maroc.

Brigadier AOIL YAHIA BEN KOUIDER, 1^{er} spahis.

Gendarme AUSSET, 15^e légion ter : grièvement blessé en procédant à l'arrestation d'un déserteur dangereux.

Sergent OLIVIER, 27^e bataillon de chasseurs : s'est comporté d'une façon admirable dans toutes les affaires auxquelles le bataillon a pris part depuis le début de la campagne. S'est fait remarquer au combat du 21 janvier par son énergie, son courage et son audace. A été grièvement blessé au moment où, en tête de sa section, il s'élançait à l'assaut de la position ennemie.

Adjudant SALMON, 295^e d'infanterie : pendant le combat du 25 janvier a donné le plus bel exemple de courage et d'énergie en maintenant pendant plusieurs heures sa section sous le feu et en regagnant pied à pied une partie de tranchée conquise par l'ennemi. A fait subir à l'ennemi, en faisant le coup de feu, des pertes très sensibles.

Adjudant GERENTE, 97^e d'infanterie : grâce à son sang-froid et à sa ténacité, a permis à sa compagnie très éprouvée de changer de position en bon ordre, malgré un feu violent d'artillerie et d'infanterie. S'est fait remarquer en toutes circonstances par sa brillante attitude au feu.

Sergent LOIS, 21^e d'infanterie : blessé grièvement le 1^{er} décembre après avoir lui-même tué plusieurs ennemis. Bravoure éclatante.

Caporal HUSSON, 17^e d'infanterie : gradé des plus énergiques ; quoique blessé s'est dévoué pour ses camarades et son chef de section et a tenu à rester sur le front.

Caporal ERNOUF, 136^e d'infanterie : pendant le bombardement intense du 19 janvier sur un village, s'est porté au secours des soldats pris sous les décombres et en a dégagé trois puis s'est reporté avec quelques hommes dans la tranchée la plus avancée de la ligne et y est resté sous les obus et les projectiles de minenwerfer.

Soldat EYMERY, 48^e d'infanterie : s'est fait remarquer pendant toute la campagne par un courage exceptionnel, soit en se portant sous le feu au secours de camarades blessés, soit en circulant en terrain battu pour porter des ordres ou des renseignements. Blessé au commencement de novembre, a rejoint son corps à peine guéri, ne voulant aller ni en congé de convalescence ni au dépôt.

Caporal PETIT, 295^e d'infanterie : a fait preuve de beaucoup d'énergie, de courage et de décision en prenant spontanément pendant le combat du 29 janvier le commandement d'un groupe d'hommes ; a pu arrêter ainsi l'ennemi qui envahissait la tranchée ; s'est ensuite porté en terrain découvert pour transmettre des ordres et assurer la liaison avec la droite anglaise.

Soldat BARRANCOS, 8^e zouaves de marche : sentinel dans une tranchée de deuxième ligne, le 30 janvier, a été blessé grièvement au bras gauche par des éclats d'obus, plaie ayant nécessité l'amputation.

Soldat BARETGES, 8^e zouaves de marche : blessé grièvement à son poste de combat (plaie de la face avec perte des deux yeux).

Marechal des logis PREUX, 3^e dragons : a fait preuve d'autant de décision que d'énergie en occupant des tranchées que l'ennemi venait d'abandonner et en s'y maintenant malgré un feu violent.

Brigadier RINGENBACH dit MALESHER-BES, 22^e dragons (groupe à pied) : a fait preuve en maintes circonstances d'une grande bravoure. Toujours prêt à patrouiller, a rapporté dans des circonstances très périlleuses et à de multiples reprises des renseignements intéressants sur les positions de l'ennemi. A, par ailleurs, un esprit militaire et une tenue irréprochables.

Sergent LESPES, 141^e territorial d'infanterie : a entraîné avec vigueur sa section dans une contre-attaque, l'a maintenue avec un grand courage dans une position très critique. A été très grièvement blessé.

Adjudant JONDOT, 256^e d'infanterie : a fait preuve d'une grande bravoure personnelle en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée allemande.

Sergent LOUPIEN, 141^e territorial d'infanterie : très brave gradé, s'est montré d'une très grande énergie dans les combats du 25 au 29 janvier. Renversé par un éclat d'obus, est resté plus d'une heure sous le coup de la commotion. A refusé d'être emporté et a donné jusqu'à la relève de sa compagnie un bel exemple de ténacité et de dévouement.

Sergent-major BATHO et soldat OBERT, 220^e d'infanterie : se sont précipités, à la tête d'un détachement de volontaires, dans une tranchée allemande bouleversée par l'explosion d'un fourneau de mine, tuant à la baïonnette tous les défenseurs qui refusaient de se rendre.

Adjudant-chef ANSIDEI, 11^e chasseurs : 17 ans de services ; a remarquablement conduit son peloton en toutes circonstances. Excellent chef de reconnaissance, a dirigé, le 29 août, une reconnaissance de dix cavaliers au milieu des troupes ennemis.

Sergent ZEFFOUR, 9^e tirailleurs : très bon sous-officier indigène. Cinq campagnes de guerre. Brillante attitude au feu, notamment aux combats des 2, 6, 7, 8 et 9 novembre.

Marechal des logis DENETRE, 5^e d'artillerie : blessé à la tête d'un éclat d'obus le 20 septembre 1914, à son poste de pièce, a repris son poste aussitôt pansé, refusant d'être évacué. Blessé une deuxième fois d'un éclat d'obus, le 23 novembre, en assurant la liaison entre la batterie et le poste d'observation du capitaine, dans les tranchées de première ligne, le fil téléphonique étant coupé. A refusé cette fois encore d'être évacué.

Marechal des logis NAVARRE, 24^e dragons : très belle conduite au feu, le 4 novembre. Pendant l'absence de son officier en mission, exerçait le commandement du peloton isolé, à la disposition de l'infanterie. A donné le plus bel exemple de courage et de sang-froid, maintenant le calme et assurant les soins à ses hommes frappés par l'explosion d'un gros projectile tombé dans leurs rangs.

Cavalier BOYER, 25^e dragons : séparé de son régiment, a suivi, du 22 août au 15 septembre, un régiment d'infanterie avec lequel il a combattu sac au dos. A chargé trois fois à la baïonnette. Considéré par son capitaine de compagnie comme son soldat le plus brave au feu. Rentré à son corps s'est vaillamment comporté aux combats des 1^{er} et 2 novembre. Blessé le 11 et ne pouvant plus tirer, est resté près de ses camarades leur passant des cartouches.

Marechal des logis ROY, groupe des batteries à cheval d'une division de cavalerie : a donné le plus bel exemple de calme, d'énergie et de courage en diverses circonstances, notamment le 9 septembre en dégageant ses avant-trains pris sous le feu de l'ennemi, et le 25 septembre où, malgré de grosses pertes, il réussit à emmener son matériel.

Le Gérant: G. CALMÈS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e.